

## Notes de recherche 2

### Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation

Yvon Lemay, Anne Klein, Annaëlle Winand,  
Simon Côté-Lapointe et William Yoakim

Activisme – Archive – Archives – Archives audiovisuelles – Archivistique –  
Authenticité – Cadre de référence / Champs d'existence – Caractère lacunaire –  
Chaîne des usages – Champs d'exploitation – Cinéma de réemploi – Collecte –  
Collections – Conditions d'utilisation – Conrad Poirier – Contre-pouvoir –  
Création – Dialectique – Diffusion – Document / Monument – Droit de  
l'utilisateur – Effet-archive – Émotion – Exploitation – Fonction – Imaginaire  
archivistique – Inarchivable – Lieux d'archives – Matérialité – Mémoire –  
Mise en archives – Mise en récit – Montage – Photographie – Photomontage –  
Poétique – Point zéro – Pouvoir – Records continuum (5<sup>e</sup> dimension) –  
Regards croisés – Réutilisation – Sédimentation – Strates documentaires –  
Structure en gigogne – Temporalité – Trace – Trajectoire documentaire –  
Usage – Usager – Utilisateur – Utilisation – Utilité – Valeur



Conception graphique : Mélissa Pilon  
Révision linguistique : Michel Belisle

Référence bibliographique : Lemay, Y., Klein, A., Winand, A., Côté-Lapointe, S. et Yoakim, W. (2019). *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*. Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).

Cette publication s'inscrit dans le projet de recherche « De la diffusion à l'exploitation : nouveau regard sur l'archivistique », sous la direction d'Anne Klein, professeure agrégée au Département des sciences historiques de l'Université Laval. Le projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre des Subventions Savoir pour la période de 2017 à 2020.

Licence Creative Commons: Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification (CC BY-NC-ND)

## Table des matières

8	Introduction
11	La raison d'être des archives : leur utilité
16	Les archives sont la résultante d'une rencontre
19	L'exploitation des archives
23	De la diffusion à l'exploitation
27	Précisions terminologiques
29	Structure en gigogne
35	Le 3 <sup>e</sup> terme ou le 3 <sup>e</sup> temps
37	Questionnement
40	Document / Monument
43	Authenticité
46	Montage
49	Activisme
54	Regards croisés
57	Imaginaire archivistique
59	Mise en archives et Point zéro
62	Le cinéma de réemploi ou l'inarchivable
64	Glossaire
64	Activisme
64	Archive
65	Archives
66	Archivistique (approches ou visions)
67	Authenticité
67	Cadre de référence / Champs d'existence
68	Caractère lacunaire
69	Chaîne des usages
69	Champs d'exploitation
71	Collecte
71	Collections (entités archivistiques)
73	Conditions d'utilisation
74	Contre-pouvoir
74	Création (et archives)
75	Dialectique
76	Diffusion
76	Document / Monument
76	Droit de l'utilisateur
77	Effet-archive
78	Émotion
79	Exploitation
79	Fonction

79	Imaginaire archivistique
80	Inarchivable
80	Lieux d'archives (déplacement)
81	Matérialité
82	Mémoire
83	Mise en archives
84	Mise en récit
85	Montage
85	Poétique
86	Point zéro
86	Pouvoir
87	<i>Records continuum</i> (5 <sup>e</sup> dimension)
89	Regards croisés
89	Réutilisation
89	Sédimentation
90	Strates documentaires
91	Structure en gigogne
91	Temporalité
92	Trace
92	Trajectoire documentaire
93	Usage
93	Usager
93	Utilisateur
94	Utilisation
94	Utilité
94	Valeur
96	Bibliographie
110	Crédits photographiques
110	Table des matières __ Introduction
110	Introduction __ La raison d'être
110	La raison d'être __ Les archives
111	Les archives __ L'exploitation
111	L'exploitation __ De la diffusion
111	De la diffusion __ Précisions
111	Structure __ Le 3 <sup>e</sup> terme
112	Questionnement __ Document / Monument
112	Document / Monument __ Authenticité
112	Authenticité __ Montage
113	Montage __ Activisme
113	Activisme __ Regards croisés
113	Regards croisés __ Imaginaire
113	Imaginaire __ Mise en archives

114	Mise en archives __ Le cinéma
114	Le cinéma __ Glossaire
114	Archive __ Archives
114	Authenticité __ Cadre de référence
115	Caractère __ Chaîne
115	Collections __ Conditions
115	Création __ Dialectique
115	Effet-archive __ Émotion
116	Imaginaire __ Inarchivable
116	Matérialité __ Mémoire
116	Mise en archives __ Mise en récit
116	Mise en récit __ Montage
117	Réutilisation __ Sédimentation
117	Temporalité __ Trace
117	Valeur __ Bibliographie
117	Bibliographie __ Crédits



# Introduction

1 Par ailleurs, comme les mémoires de deux étudiants à la maîtrise à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) s'inscrivent également dans cette approche (Walton, 2018; Brochu, 2019), nous y ferons référence à différentes occasions.

Quelle serait l'archivistique si on la concevait depuis l'exploitation? Cette question que nous souhaitons explorer découle de la première phase des travaux effectués en 2017 dans la cadre du projet de recherche « De la diffusion à l'exploitation : nouveau regard sur l'archivistique » (CRSH, Subventions Savoir, 2017–2020), sous la direction d'Anne Klein.

Comme le titre de ce deuxième volet l'indique, notre objectif en cherchant à répondre à cette question est de mettre en évidence les divers aspects à prendre en considération dans une approche de la discipline selon l'exploitation et qui, par la suite, seraient à même d'appuyer ou de structurer un ouvrage, un cours, un projet de recherche, un programme de lectures, un mémoire, une thèse, une demande de subvention, etc. Cette démarche s'inscrit principalement dans le deuxième objectif du projet de recherche, à savoir enrichir la conception des archives en fonction de l'exploitation. Dans cette optique, nous avons développé un glossaire qui, en regroupant les définitions des termes en lien avec l'exploitation, est à même d'offrir une vue d'ensemble de cette nouvelle approche.

En adoptant sensiblement la même formule que dans *De la diffusion à l'exploitation. Notes de recherche 1* (Lemay, 2017), nous entendons toutefois accentuer la démarche collaborative en demandant à Anne Klein, qui a initié la réflexion sur l'exploitation, et à trois étudiants au doctorat dont les projets s'inscrivent dans cette approche, soit Annaëlle Winand, Simon Côté-Lapointe et William Yoakim, d'intervenir à tour de rôle à partir du contenu qui leur aura été proposé<sup>1</sup>. Ainsi, de par les remarques, commentaires, arguments, etc. qu'ils seront amenés à formuler, ils viendront non seulement enrichir les propos mais éventuellement en influencer l'orientation. Surtout qu'en plus d'avoir la possibilité de modifier le texte, d'en surligner des passages (en bleu primaire) et d'y ajouter des notes, ils pourront également suggérer des lectures, donner des exemples ou faire état de thématiques reliées.

Tout en mettant l'accent sur la collaboration entre professeurs et étudiants au doctorat, ce 2<sup>e</sup> volet des *Notes de recherche* entend profiter de l'exposition, « Conrad Poirier photoreporter (1912–1968) : Valoriser les biens communs du domaine public », qui était présentée au Carrefour des arts et des sciences de l'Université de Montréal du 24 janvier au 31 mars 2019. Comme l'exposition, organisée par les commissaires Lëa-Kim Châteauneuf, Marie Martel et Danielle Noiseux, visait à souligner l'entrée dans le domaine public de l'œuvre du photographe montréalais Conrad Poirier en 2019, nous avons choisi d'inclure à nos propos quelques-unes de ses photographies ainsi que

2 Réalisées par Simon-Côté-Lapointe, certaines d'entre elles ont été présentées dans le cadre de l'exposition « Conrad Poirier photoreporter (1912–1968) », soit en vitrine, soit projetées sur l'un des murs de la salle.

des œuvres produites à partir de celles-ci<sup>2</sup>. En les intercalant entre les textes et les définitions du glossaire, notre intention n'est pas d'illustrer la carrière du photographe, ni d'enjoliver visuellement le contenu de nos réflexions. En fait, en libérant la majorité des photographies de leur description, en privilégiant certains détails, en les disposant selon différentes configurations ou en les assemblant, notamment, dans des montages, nous cherchons plutôt à stimuler l'imagination du lecteur, à créer en quelque sorte les conditions qui permettront aux photographies de faire image à nouveau, de rendre tangible l'exploitation des archives.

Ces notes de recherche seront, comme les premières, diffusées sur le site ArchAPo, la plateforme de diffusion archivistique, artistique et politique <http://www.archapo.com/> ainsi que dans Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal.

~



# La raison d'être des archives : leur utilité

3 À cet effet, voir les Cahier 1 (Lemay et Klein, 2014) <http://hdl.handle.net/1866/11324>, Cahier 2 (Lemay et Klein, 2015) <http://hdl.handle.net/1866/12267> et Cahier 3 (Lemay et Klein, 2016) <http://hdl.handle.net/1866/16353> disponibles dans Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal.

4 Utilité dans le sens de « Caractère de ce qui est utile. Utilité d'un objet, d'un instrument, d'un outil; utilité d'un art, de la médecine, d'une théorie; utilité économique, matérielle, morale, sociale, spirituelle ». (CNRTL, 2012)

Faisant suite aux recherches qui ont été menées lors du projet « Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique » (CRSH, Programme Savoir, 2013–2016)<sup>3</sup>, notre postulat est à l'effet que les archives sont créées et conservées en vue de leur utilité<sup>4</sup>. C'est là d'ailleurs ce que laisse clairement entendre leur définition :

Ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale. (LégisQuébec, 2019, nous soulignons)

Materials created or received by a person, family, or organization, public or private, in the conduct of their affairs and preserved because of the enduring value contained in the information they contain or as evidence of the functions and responsibilities of their creator, especially those materials maintained using the principles of provenance, original order, and collective control; permanent records. (Pearce-Moses, 2005, nous soulignons)

An organized collection of the noncurrent records of the activities of a business, government, organization, institution, or other corporate body, or the personal papers of one or more individuals, families, or groups, retained permanently (or for a designated or indeterminate period of time) by their originator or a successor for their permanent historical, informational, evidential, legal, administrative, or monetary value [...]. (Reitz, 2014, nous soulignons)

Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche. (Legifrance, 2019, Livre II, Articles L211–1 et Article L211–2, nous soulignons)

Comme le soulignent ces différentes définitions, les archives sont des documents

5 Dans un rapport d'enquête sur les publics des services d'archives en France, l'on souligne que « plus d'un lecteur et un internaute sur dix viennent simplement pour se cultiver ou par curiosité personnelle ». (Guigueno et Pénicaud, 2015, p. 70)

6 Au détriment de leur dimension symbolique, comme le faisait remarquer James M. O'Toole (1993).

7 Il est à noter toutefois, comme nous le mentionnions dans les *Notes de recherche 1* (Lemay, 2017), qu'en formulant cette remarque Normand Charbonneau souhaitait souligner que, par conséquent, « les centres d'archives sont confrontés à des problèmes de gestion de la reproduction et de l'utilisation des archives. » (Charbonneau, 1999, p. 409)

qui sont créés afin de soutenir les activités d'une personne ou d'un organisme et qui sont conservés en vue de leur utilité à court, à moyen et à long terme, c'est-à-dire à titre de preuve ou de témoignage, dans le but de faire valoir des droits ou de respecter des obligations, comme source d'information ou de documentation pour la recherche, à caractère historique, etc. Bref, les archives sont utilisées pour répondre à des besoins des plus diversifiés, y compris à des fins de création ou de loisir<sup>5</sup>. En effet, bien que les définitions, de par leur orientation légale ou fonctionnelle, mettent surtout l'accent sur la dimension pratique des archives<sup>6</sup>, nos travaux nous ont montré que le cadre de référence, soit les champs d'existence qui servent à justifier leur conservation, tels que l'administration, la recherche et le patrimoine, apparaissent quelque peu restrictifs et qu'il faut en reconsidérer l'étendue afin d'y inclure la capacité des archives à nourrir l'imagination et à soutenir la créativité (Lemay et Klein, 2016, *Archives et création : bilan*, p. 164–165). Car, dans les faits, « la seule limite à l'utilisation des archives est l'imagination des usagers. » (Charbonneau, 1999, p. 409)<sup>7</sup>

Alors, si « ce qui justifie la conservation des archives est leur capacité, en tant que témoignage des activités de leur créateur, de répondre à des besoins », cela veut donc dire que « par définition, l'exploitation est reconnue comme partie intégrante des archives » (Lemay et Klein, 2014, p. 99) puisqu'elle-même englobe les besoins des utilisateurs.

Par ailleurs, on remarque que la définition dominante des archives comme documents produits par une personne physique ou morale dans le cadre de ses activités, malgré les quelques nuances apparaissant ici et là, trouve son origine dans la relation des archives à l'État. Toutes les définitions mentionnées plus haut sont des adaptations et des mises à jour de la définition donnée par Natalis de Wailly en 1841 pour les archives départementales françaises : les archives regroupent les documents « qui proviennent d'un corps, d'un établissement, d'une famille ou d'un individu [...] » (Ministère français de l'Instruction publique et des Beaux-Arts 1884, p. 17), définition qui sera rapidement assignée aux archives nationales.

Depuis plusieurs années pourtant, la recherche autour des archives — qu'elle soit menée par des archivistes ou des chercheurs d'autres champs — a permis d'interroger cette définition (Hottin, 2006, *Plaidoyer*) et de développer d'autres conceptions, soit :

[...] l'ensemble des traces d'une activité, disons plus généralement **la somme et le reste de cette activité** [...] non seulement la trace mais le signe même de cette activité et par là même elle est **une expression matérielle de l'activité** [...] elle-même. (Müller, 2006, p. 5, nous soulignons)

Ou, différemment : « les traces comme des symptômes du social plutôt que

8 En fait, il serait plus juste de dire qu'elles sont créées pour certaines raisons, gardées pour d'autres raisons, et utilisées pour diverses autres raisons». (Côté-Lapointe, 2018, p.172) Autrement dit: Créées = la fixation dans l'espace; Gardées = la temporalité du document, sa transmission dans le temps; et Utilisées = la dimension de l'observateur (relativité de l'interprétation).

comme des empreintes des acte(ur)s.» (Morsel, 2016, p.861)

#### Lectures suggérées :

- Un article sur l'ouvrage *Quartiers disparus* (Charlebois et Linteau, 2014) dont le but était de mettre en évidence « l'envers du décor, à savoir que les archives, en vertu de leur définition même et du principe d'utilité qui la sous-tend, doivent être considérées dans la perspective de leur exploitation afin d'en comprendre toutes les particularités.» (Lemay et Klein, 2015, *Quartiers disparus*, p. 187)

#### Exemples :

- Les archives photographiques et audiovisuelles sont des exemples typiques de ces documents d'archives créés pour certaines raisons et utilisés pour d'autres<sup>8</sup> afin d'illustrer des articles, des bulletins de nouvelles, des reportages, des ouvrages, comme *Quartiers disparus* (Charlebois et Linteau, 2014), ou de produire des séries (Brochu, 2019), des collections, etc., voire de servir à la création de films (Winand, 2016, *Archives*; 2016, *Matériau*; 2018, *Expérimentation*) ou de vidéos (Côté-Lapointe, 2015; 2016) à caractère expérimental. Les dessins et plans architecturaux sont également un cas concret de documents produits et utilisés dans le cadre d'une activité précise (production d'un dossier de projet, édification d'une bâtisse), mais que l'on va également retrouver à des fins d'illustration dans les livres d'histoire ou au sein des publications liées à l'architecture. (Noppen et Grignon, 1983; Tavares, 2016)

#### Thématiques reliées:

- **Pouvoir; Contre-pouvoir** : Si les archives sont associées au pouvoir (Harris, 2002; Ketelaar, 2001; Schwartz et Cook, 2002), la possibilité de les utiliser pour des raisons différentes de celles ayant mené à leur création et à leur conservation permet à un contre-pouvoir de s'exprimer. (Ghaddar, 2016; Klein et Lemay, 2014, *Les archives photographiques*) L'introduction de « La loi sur l'archivage » du Canton de Vaud rédigée par Gilbert Coutaz et Christian Gilliéron présente très bien ce point. (Coutaz et Gilliéron, 2012)
- **Cadre de référence; Champs d'existence** : Le cadre de référence correspond aux domaines d'activités auxquels se réfèrent les archivistes pour justifier la conservation des archives alors que les champs d'existence « sont, pour leur part, les domaines d'activité qui utilisent effectivement les archives en lien ou non avec le travail des archivistes. » Cette distinction permet de mettre en évidence que le cadre de référence invoqué par les archivistes « est en fait essentiellement

déterminé par rapport à la recherche à des fins administratives ou scientifiques.» (Klein, 2014, p. 78)

- **Champs d'exploitation :** À propos des domaines d'activité, Simon Côté-Lapointe propose de distinguer six champs d'exploitation des archives, dont celui à des fins artistiques.

~



# Les archives sont la résultante d'une rencontre

9 À ce niveau des réflexions, souligne William Yoakim, l'on peut se demander où se situe réellement l'exploitation des archives. La 5<sup>e</sup> dimension développée plus bas semble circonscrire l'exploitation des archives à un moment hors parcours de l'archivistique traditionnelle (après la préservation des documents historiques dans les centres d'archives pour la mémoire collective). Cependant, si l'exploitation est également le point de rencontre entre un objet et un sujet, on peut avoir l'impression de se retrouver avec deux types d'exploitation différents : une relativement bien localisée dans le parcours documentaire (la 5<sup>e</sup> dimension) et une autre qui serait une sorte d'exploitation-rencontre pouvant se dérouler n'importe quand dans les dimensions du *Records continuum* « whether records are kept for a split second or a millenium. » (Upward, 1996) C'est là, en effet, l'impression qui peut se dégager du modèle du *Records continuum* si l'on perd de vue qu'il s'agit d'un continuum et que la 5<sup>e</sup> dimension, tout comme l'axe de la temporalité, sont toujours présents lors de n'importe quelle lecture.

10 Quant à la distinction entre l'archive, comme conception abstraite, et les archives, comme matériel documentaire, elle sera abordée ultérieurement.

Le postulat, à savoir que les archives, tout particulièrement les archives définitives ou historiques, sont conservées en vue de leur utilité, part du principe que pour être à même d'être utiles cela présuppose une rencontre.

En se basant sur l'approche dialectique du philosophe allemand Walter Benjamin (1892–1940), Anne Klein fait valoir que « la connaissance d'un objet est déterminée par le moment historique particulier dans lequel le sujet et l'objet s'inscrivent : elle se situe par conséquent dans la relation entre un moment historique, une réalité concrète et une subjectivité. » (Klein, 2013–2014, p. 216) Ainsi, comme le montre la **Figure 1**, les archives sont la résultante d'une rencontre entre un objet « historiquement situé » et un utilisateur « lui aussi situé historiquement ». (Klein, 2013–2014, p. 216)

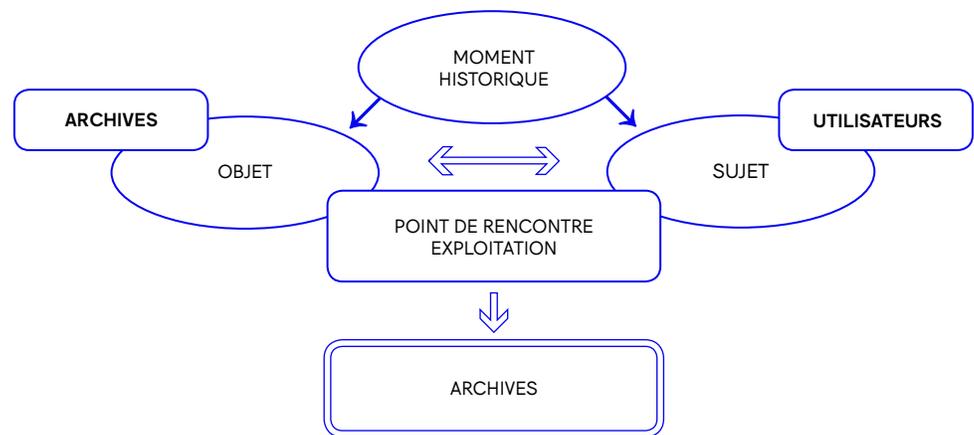


Figure 1 : Pensée dialectique des archives (Klein, 2013–2014, p. 217)<sup>9</sup>

Ce qui revient à dire que dans ces conditions « le contexte de création des documents tout autant que leur contexte d'utilisation, le passé autant que le présent sont déterminants dans la compréhension des archives. » (Klein, 2013–2014, p. 217, nous soulignons)<sup>10</sup>

Lectures suggérées :

- L'article d'Anne Klein, « Pour une pensée dialectique des archives. Penser les archives avec Walter Benjamin » dans les actes du colloque *L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique*, 81<sup>e</sup> Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), 9–10 mai 2013, Université Laval, Québec. (Klein, 2013–2014)

11 Sur la notion d'archive au singulier, de manière large (en dehors de l'archivistique) voir Manoff (2004).

### Exemples :

- « Les images d'autrefois sont bel et bien là, mais c'est "avec nos yeux d'aujourd'hui" qu'on les voit : on rit, on critique, on commente, on s'émeut. » (Fortin, 2018, p.288) C'est de cette rencontre dont Andrée Fortin fait état dans son analyse de la série télévisée *J'ai la mémoire qui tourne* produite à partir de films de famille.

### Thématiques reliées :

- **Archive; Archives :** La distinction opérée par Anne Klein entre l'archive comme concept et les archives comme matériel documentaire permet non seulement d'intégrer dans l'archive comme concept<sup>11</sup> « tout ce à quoi renvoie potentiellement le mot "archives" » (Klein, 2014, p.140) mais, par ailleurs, de mettre en évidence le fait que suite au « geste archivistique [qui] transforme les documents en archives [...] un troisième geste doit être considéré : la constitution des archives en archive par l'utilisation. » (Klein, 2014, p.274)
- **Collecte :** Elle est l'occasion d'une rencontre entre deux individus, mais également d'une rencontre de chacun de ces individus avec les archives. (Hottin, 2006, La collecte)

~



# L'exploitation des archives

12 Ces propositions ont donné lieu à plusieurs présentations : Lemay et Klein, 2016, Archives et création : bilan, p. 194–195 ; Lemay et Klein, 2016, juin ; Klein et Lemay, 2017, octobre ; Klein et Lemay, 2018, Archives et création ; Klein et Lemay, 2018, De la diffusion ; Lemay, 2018.

13 Ce point est important, car il permet de marquer une rupture avec certains historiens qui utilisent le mot « archive » pour parler d'un document d'archives pris individuellement.

Si notre hypothèse de recherche était que l'archive est une résultante de la rencontre entre un matériel documentaire et une subjectivité, notre thèse tient en ceci que l'archivistique doit être pensée depuis l'exploitation des archives plutôt que depuis leur production dans la mesure où celle-ci ne peut produire qu'une pensée fragmentaire et lacunaire en oubliant les raisons d'être tant de la pratique professionnelle que de la discipline et de leur objet. (Klein, 2014, p. 273)

Concevoir l'archivistique selon l'exploitation des archives, comme le soutient Anne Klein dans sa thèse de doctorat, cela veut donc dire de :

- « renverser la perspective habituelle puisque l'archivistique contemporaine dans son ensemble considère les archives depuis leur production. » (Klein, 2014, p. 232) ;
- « penser les archives de manière englobante. » (Klein, 2014, p. 228) ;
- « considérer à la fois le temps des archives — c'est-à-dire les documents dans leur matérialité, leur(s) contexte(s) de production et leur contenu — et le temps de leur exploitation — c'est-à-dire le champ de connaissance de l'utilisateur, le contexte d'utilisation des documents et l'interprétation qui en est faite. » (Klein, 2014, p. 233) ;
- « distinguer l'exploitation de la diffusion des archives. [...] Tournée vers les usagers des services, la diffusion est centrée sur l'action de l'archiviste. [...] *A contrario*, l'exploitation implique la prise en charge des archives dans l'espace social et, par là même, l'élargissement de la perspective à l'ensemble des pratiques et réflexions les mettant en jeu. » (Klein, 2014, p. 231–232)

En somme, une telle approche permet de « revisiter l'archivistique » (Klein, 2014, p. 273) selon un programme pouvant se décliner en 10 propositions<sup>12</sup> :

1. L'exploitation est une dimension inhérente à la définition même des archives ;
2. Dans cette perspective, l'archive comme concept doit être distinguée des archives en tant que documents<sup>13</sup>, d'une part, afin de couvrir les différentes visions et utilisations des archives selon les domaines et discours autres qu'archivistiques et, d'autre part, rendre compte

14 Oui, et cela remet aussi en avant-plan la notion de document (composé d'un contenu + forme + contexte) plutôt que d'information (qui désigne plutôt un processus ou un élément de connaissance). Par extension, les usages des archives sont une rencontre entre individu(s) et archives, entre présent et passé, dans laquelle il faut considérer autant l'aspect humain (les différents contextes de création, de transmission et d'utilisation) que l'aspect objet (document). Partant de cette idée, force est de constater que la clé de voûte archivistique est bel et bien l'usage qui révèle la dimension temporelle, réalisé dans divers contextes et à travers diverses activités. Si on veut envisager les archives du point de vue de leur exploitation, l'institution détentrice, l'archiviste ou encore même les caractéristiques de l'usager ne sont donc pas centraux pour définir cette rencontre mais plutôt des variables parmi d'autres (voir les conditions d'utilisation) qui en déterminent le contexte. D'ailleurs, il faut différencier la notion d'usager de celle d'utilisateur. La notion d'usager est plus large, car elle inclut et souligne le contexte dans lequel se produit l'utilisation. Voir le Glossaire pour plus de détails.

15 Les trois moments soulignent que la discipline et la pratique archivistique ont comme particularité principale la transmission temporelle du document. Les formes et contextes de transmission des contenus, les liens entre eux, leur(s) transmission(s) et leur temporalité sont porteurs de sens.

16 Le collectif *Outre-vie / Afterlife*, composé de 13 artistes, en représente un parfait exemple. « Notre première activité collective, écrit Raymonde April, celle qui a fondé le groupe en 2013, a pris la forme d'un récit, d'un exercice de la mémoire. Elle nous a aussi permis de revisiter nos archives, activité qui est primordiale dans nos pratiques depuis de nombreuses années. » (April, 2018, p. 7)

17 L'exploitation est d'autant plus importante dans le numérique. Le passage de la consultation — la « graphosphère » (par ex. le livre) —

de cette rencontre, historiquement déterminée, entre un objet et un utilisateur ;

3. Ainsi, l'exploitation vient prolonger la trajectoire documentaire des archives d'une nouvelle phase qui enrichit et généralise le modèle australien du *Records continuum* (Upward, 1996) d'une cinquième dimension ;
4. En fonction de l'exploitation, les domaines d'activité, c'est-à-dire le cadre de référence qui sert aux archivistes à justifier la conservation des archives, doivent être revus et augmentés afin d'y inclure leur utilisation à des fins de création ;
5. Cela a comme corollaire que les archives possèdent, en plus d'une dimension cognitive, une dimension poétique ;
6. Par ailleurs, il ne peut y avoir d'usage, d'exploitation des archives sans les inscrire comme objet, dans un contexte donné, selon un dispositif particulier et en fonction d'un certain rôle joué par le public, donc sans respecter des conditions d'utilisation<sup>14</sup> ;
7. Sur le plan temporel, les archives se déploient en trois moments<sup>15</sup> : le « temps administratif » de la production des documents, le « temps des archives » de leur constitution par les archivistes et le « temps de l'archive », c'est-à-dire de l'exploitation ;
8. Une rencontre, une mise en récit au présent doit s'effectuer pour que les archives puissent être à même de remplir leur fonction mémorielle<sup>16</sup> ;
9. Les caractéristiques pouvant être attribuées aux archives ne sont pas que positives. Les archivistes doivent réaliser que souvent ce qui fait l'intérêt pour les archives réside dans leur manque, leur caractère lacunaire ;
10. L'exploitation représente une occasion sans pareille de renouvellement de l'archivistique (théorique, méthodologique et pratique), ainsi que de développement dans l'environnement numérique<sup>17</sup>.

Voilà, en quelque sorte, les principaux axes ou types de questionnement en fonction desquels nos propos seront appelés à se développer dans ce deuxième volet des *Notes de recherche*. L'ordre selon lequel ils ont été présentés ne sera pas nécessairement suivi.

Lectures suggérées :

- Le texte « Archives et création, nouvelles perspectives sur l'archivistique »,

à la reconstruction — la « vidéosphère » (par ex. le document audiovisuel analogique) — à la réinvention du document — l'« hypersphère » (par ex. le document audiovisuel numérique) (Merzeau, 2010) renforce l'importance de la transmission, de la consultation, de la réutilisation des documents et le maintien d'une activité culturelle autour d'eux (donc leur exploitation) pour conserver leur lisibilité et leur intelligibilité.

dans *Archives en acte. Arts plastiques, danse, performance*, qui reformule la présentation des dix propositions. (Klein et Lemay, 2018, Archives et création)

Exemples :

- Dans son projet doctoral sur les documents audiovisuels numériques d'archives (DANA), Simon Côté-Lapointe souligne que « C'est dans le cadre global de l'archivistique envisagée sous l'angle de l'exploitation des archives que nous abordons l'usage des DANA. » (Côté-Lapointe, 2108, p. 7)

Thématiques reliées :

- **Diffusion ; Exploitation** : La diffusion est une fonction archivistique, c'est-à-dire l'une des activités, des « interventions qui permettent de gérer efficacement et avec efficacité l'ensemble des archives d'une institution donnée » (Couture, 1999, La politique, p. 14), alors que l'exploitation est une partie ou dimension constitutive des archives.

~



# De la diffusion à l'exploitation

18 Les fonctions archivistiques (classification, description, indexation, préservation, diffusion, etc.), telles qu'elles sont définies par Couture (1999, Les fonctions), conceptualisent la mission de l'archiviste et les modalités de sa pratique.

Comme le montre le **Tableau 1**, la diffusion est une fonction archivistique. Au Québec, cette fonction est définie comme « l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. » (Charbonneau, 1999, p. 374) Ainsi, dans la perspective québécoise, la diffusion comprend quatre composantes « telles que la communication (l'accès aux documents), la valorisation (les activités éducatives et culturelles), la référence (l'aide aux chercheurs) ou la promotion (autant des fonds et des services d'archives que de l'archivistique) » (Lemay et Klein, 2016, Archives et création: bilan, p. 191); en somme, une approche nettement plus large, plus englobante que celles que l'on retrouve entre autres en France, aux États-Unis ou ailleurs au Canada. **Le but de la fonction de diffusion est de permettre aux archivistes d'un centre ou d'un service d'archives de mettre en place les moyens nécessaires afin de desservir adéquatement leur clientèle d'utilisateurs.**

DIFFUSION	EXPLOITATION
La diffusion est une fonction archivistique <sup>18</sup> .	L'exploitation est une dimension constitutive des archives puisque « les archives sont en fait le résultat de la rencontre entre un utilisateur, c'est-à-dire son champ de connaissances, sa culture, son univers en quelque sorte, et le document, soit sa matérialité, son contexte et son contenu. » (Klein et Lemay, 2014, L'exploitation, p. 47)
« La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. » (Charbonneau, 1999, p. 374)	« Nous définissons l'exploitation comme le moment de l'utilisation des archives [...] et, par extension, l'ensemble de leurs utilisations potentielles ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 3, note 6)
La diffusion comprend quatre composantes: la communication, la valorisation, la référence et la promotion.	L'exploitation, en tant que cinquième dimension du <i>Records continuum</i> , ajoute quatre nouveaux axes au modèle: l'activité, la finalité, la matérialité et la temporalité.
Le but de la diffusion est de permettre aux archivistes d'un centre ou d'un service d'archives de mettre en place les moyens afin de desservir adéquatement leur clientèle d'utilisateurs.	Le but de l'exploitation étant de comprendre selon quelles conditions les utilisateurs dans l'espace social transforment les archives en archive.

Tableau 1 : La diffusion et l'exploitation des archives

19 Mais au fond, si on veut pousser la réflexion à son paroxysme, les archives n'existent pas. Il n'y a que des « archive-s ».

20 Pour plus d'information sur les trois composantes d'un document, voir Structure en gigogne.

Or, l'exploitation des archives n'est pas une fonction mais une dimension constitutive des archives, puisque « les archives sont en fait le résultat de la rencontre entre un utilisateur, c'est-à-dire son champ de connaissances, sa culture, son univers en quelque sorte, et le document, soit sa matérialité, son contexte et son contenu. » (Klein et Lemay, 2014, L'exploitation, p. 47) « Nous définissons l'exploitation comme le moment de l'utilisation des archives [...] et, par extension, l'ensemble de leurs utilisations potentielles ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 3, note 6) C'est donc dire que « L'exploitation est relative à l'existence des documents une fois les différents gestes archivistiques posés (depuis l'acquisition / création jusqu'à la diffusion en passant par le traitement) ». (Klein, 2014, p. 232) Elle vient prolonger la trajectoire documentaire des archives d'une nouvelle phase et « le modèle du *Records continuum* se voit ainsi enrichi d'une 5<sup>e</sup> dimension. Aux quatre axes existants dans le modèle viennent s'ajouter ceux de : l'activité, la finalité, la matérialité et la temporalité ». (Lemay et Klein, 2016, Archives et création : bilan, p. 194) **Le but de l'exploitation étant de comprendre selon quelles conditions les utilisateurs dans l'espace social transforment les archives en archive**<sup>19</sup>.

Par ailleurs, nous pouvons repenser la définition de la diffusion afin de mieux l'envisager sous l'angle de l'exploitation, c'est-à-dire sous l'angle de mise à disposition plutôt que celle de la connaissance. Premièrement, l'élément « informations contenues dans des documents » limite la portée de la diffusion au contenu informationnel. En remplacement, nous proposons « les contenus, formes et contextes des documents d'archives<sup>20</sup> » afin de mieux prendre en compte les dimensions matérielle, émotionnelle et poétique des archives. Deuxièmement, nous proposons de remplacer « à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques » par « dans l'optique d'usages connus ou potentiels » afin de recentrer la diffusion autour du concept d'usage plutôt que celui d'usager, qui représente mieux l'idée de rencontre. Ericson souligne d'ailleurs l'importance centrale des usages des archives : « *Le but est l'usage. Nous devons continuellement nous rappeler ce fait. Identification, acquisition, description et tout le reste sont simplement les moyens pour atteindre ce but.* » (Ericson, 1990–1991, p. 117, notre traduction, en italique dans le texte) Autre nuance à apporter : ce n'est pas parce qu'un document est accessible qu'il est exploitable, car il faut différencier l'accès à des fins de consultation de l'accès à des fins d'exploitation. Bref, nous proposons comme nouvelle définition de la diffusion : **Action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles et exploitables les contenus, formes et contextes des documents d'archives dans l'optique d'usages connus ou potentiels.**

Lectures suggérées :

- Sept principaux constats se dégagent des *Notes de recherche 1* quant à la fonction de diffusion au Québec (Lemay, 2017) :

- 1) L'intérêt porté à la diffusion à partir du début des années 1980 n'a rien d'exceptionnel;
- 2) La façon d'envisager la diffusion des archives dans l'ouvrage *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (Couture, 1999, *Les fonctions*) est comparable à celle exprimée dans le manuel *Les archives au XX<sup>e</sup> siècle* (Couture et Rousseau, 1982);
- 3) L'approche québécoise de la diffusion est différente de celles développées dans d'autres contextes;
- 4) Le choix du terme « diffusion » traduit une préoccupation du milieu archivistique québécois;
- 5) La définition de la fonction de diffusion ne vise que l'information contenue dans les documents d'archives;
- 6) Les forces et les faiblesses de la fonction de diffusion;
- 7) La diffusion est une fonction mais non une mission.  
(Klein et Lemay, 2018, avril)

Exemples :

- Dans l'optique de la diffusion, l'archiviste s'intéressera par exemple à la valorisation des archives, c'est-à-dire aux moyens de les mettre en valeur dans l'environnement numérique. (Lemay, 2012 ; Lemay et Klein, 2012)
- Dans celle de l'exploitation, son attention portera plutôt sur les quatre éléments des conditions d'utilisation (Lemay et Boucher, 2010–2011 ; Lemay et Klein, 2013 ; Winand, 2016, *Matériau* ; Winand, 2018, *Expérimentation*), c'est-à-dire « La matérialité des archives, le contexte, le dispositif au sein duquel l'utilisateur inscrit les documents, et, finalement, le rôle assigné au public. » (Klein, 2014, p. 192)

Thématiques reliées :

- **Usager ; Utilisateur :** « La distinction que nous opérons entre usagers et utilisateurs est fondamentale puisqu'elle résulte de perspectives radicalement différentes. La première relève de préoccupations de gestion : il s'agit de mieux comprendre les attentes des personnes qui fréquentent un lieu en vue de recevoir un service. La seconde, la nôtre, vise à comprendre la manière dont les usages des documents permettent d'établir certaines des caractéristiques et fonctions sociales larges des archives. » (Klein, 2014, p. 230) Toutefois, comme nous le verrons, chacun des termes est en fait susceptible d'être employé soit de manière englobante, soit de manière plus restrictive.

~



# Précisions terminologiques

21 Irène Bastard propose trois niveaux de granularité: 1) l'activité, (qui correspond à l'utilisation et à l'utilisateur) « constituée des actions techniques réalisées dans le cadre du dispositif développé, y compris en détournant les dispositifs »; 2) l'usage (qui correspond à l'usager) qui inclut l'activité « mais aussi le pourquoi de cette activité pour l'internaute [...] [faisant] intervenir la dimension sociale de l'activité »; et 3) la pratique, qui est un usage répété et régulier, qui devient une habitude. (Bastard, 2016–2017, p. 41)

22 Utilisation qui souvent dans les faits est davantage synonyme de réutilisation. « Pour nous, la réutilisation des archives est une forme d'exploitation qui dépasse le stade de la simple consultation et sous-entend la "recontextualisation" à travers différents dispositifs (Treleani, 2014, p. 109) (par exemple, la transposition d'un document dans un nouveau contexte éditorial qui modifie son sens) ou sa transformation (modification du contenu, du format, du support, du médium, etc.). » (Côté-Lapointe, 2018, p. 173)

Dans son projet doctoral, Simon Côté-Lapointe s'intéresse entre autres à la question de la terminologie. Et, avec raison, car il suffit d'y prêter attention pour constater aussitôt qu'il y a grandement matière à réflexion. Usage, usager, utilisateur, utilisation, exploitation, etc. Quel est le sens exact de ces termes? Est-ce qu'usager signifie la même chose qu'utilisateur? Quelle relation peut-on établir entre ces termes? Comme, par exemple, entre utilisation et exploitation? Voyons ce qu'il en est.

À propos des termes usager et utilisateur, les remarques formulées par Simon Côté-Lapointe sont fort éclairantes. À commencer par cette note du *Grand dictionnaire terminologique* à l'effet qu'« Il ne faut pas confondre les concepts d'« utilisateur » et d'« usager », tous deux exprimés en anglais par le terme user. » (OQLF, 2012) Aussi, ajoute-t-il :

Pour nous, [...] la notion d'usager sous-tend la prise en compte du contexte de l'utilisation, par exemple l'interaction entre une personne et un centre d'archives, alors que celle d'utilisateur désigne la manipulation effective d'objets, soit l'interaction entre une personne et un document d'archives. Ainsi, la notion d'usager inclut le contexte de l'utilisation (par exemple, la prise en compte du dispositif, du contexte social, de l'institution, etc.) alors que celle d'utilisateur [...] met l'accent sur l'action et les opérations effectuées par un individu. (Côté-Lapointe, 2018, p. 205)<sup>21</sup>

La notion d'usager est donc davantage liée au contexte de la diffusion alors que celle d'utilisateur semble effectivement plus appropriée à celui de l'exploitation puisque, dans cette perspective, « L'utilisateur devient l'agent privilégié du champ disciplinaire, au détriment de l'archiviste et du producteur des documents. » (Klein, 2014, p. 229)

En ce qui concerne l'utilisation, Simon Côté-Lapointe considère qu'elle « désigne l'action concrète que l'utilisateur effectue avec le document d'archives<sup>22</sup> » alors que « la notion d'usage a une connotation plus large que l'utilisation, car elle désigne le contexte dans lequel l'utilisation se produit, donc tient compte des interactions entre utilisateurs, institutions, systèmes d'information et documents d'archives ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 12) Cette vision de l'usage n'est pas sans rejoindre celle des conditions d'utilisation, à savoir que « "lorsque quelqu'un utilise un document d'archives, et ce, peu importe ses intentions, il ne peut le faire sans par la même occasion inscrire ce document dans un réseau de relations" où quatre principaux éléments entrent en jeu : l'objet, le dispositif, le contexte et le public. » (Lemay, 2010, p. 235 cité dans Lemay, 2015, p. 287)

Ainsi, comme nous l'avons mentionné, pour Simon Côté-Lapointe l'exploitation est « le moment de l'utilisation des archives ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 3, note 6, nous soulignons) Un moment qui permet « de considérer tous les aspects des documents d'archives (contenu, forme et contexte) et les utilisations potentielles qui en découlent. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 143, nous soulignons)

Lectures suggérées :

- Il suffit de parcourir la liste des termes disponibles dans une source internationale comme la *Terminologie archivistique multilingue* (ICA, 2012) pour réaliser à quel point ils sont principalement en lien avec le « temps archivistique de la constitution des archives par les archivistes ». (Klein et Lemay, 2018, avril)

Exemples :

- La comparaison avec le Glossaire qui est en cours d'élaboration dans le présent document est particulièrement révélatrice à cet effet.

Thématiques reliées :

- **Chaîne des usages** : « Pour nous, la chaîne des usages représente les étapes que l'utilisateur effectue lors de l'utilisation des archives, alors que la chaîne documentaire identifie les étapes de traitement du document effectuées par l'archiviste ou l'institution. La chaîne des usages est à l'utilisateur ce que la chaîne documentaire est au document. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 4, note 9)

~

# Structure en gigogne

Pour faire suite à l'analyse de *Western Sunburn* (2007), une œuvre réalisée par le cinéaste québécois Karl Lemieux, Annaëlle Winand en venait à la conclusion suivante :

Il semble que nous observons ainsi une structure en gigogne, en miroir d'une hiérarchie archivistique : d'un côté, un document fait partie d'un dossier, lui-même partie d'une série, intégrée à un fonds qui est conservé dans des archives ; de l'autre, une pellicule est utilisée au cœur d'une performance, réutilisée dans un film pour finalement être préservée, comme film et pellicule, au sein des archives du créateur. Les deux mouvements alternés se déplacent du document aux archives dans un premier temps, mais également des archives à l'archive, lors de l'exploitation. (Winand, 2016, Matériau, p. 48–49)

L'observation d'Annaëlle Winand est en effet des plus pertinentes. Elle rend manifeste une caractéristique du discours dans le domaine des archives, soit l'emboîtement des notions, concepts ou principes les uns dans les autres, et ce, de manière explicite ou implicite.

Pour notre part, c'est ce que nous avons réalisé au moment de mettre un terme au premier volet des *Notes de recherche*. Au final, écrivions-nous, l'analyse des chapitres sur la fonction de diffusion dans *Les archives au XX<sup>e</sup> siècle* (Couture et Rousseau, 1982) et *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (Couture, 1999) produit un effet gigogne en ce sens où la façon dont la fonction archivistique est conçue implique ou traduit par le fait même une certaine vision de l'archivistique, des archivistes, des archives, des utilisateurs, des usages, etc. (Lemay, 2017, De la diffusion, p. 89) Comme si l'une entraînait *de facto* les autres dans son sillon.

Dans sa recherche doctorale, Simon Côté-Lapointe fait référence également à cette structure en gigogne, notamment en lien avec la notion de strates documentaires, à savoir que « Chaque nouvelle addition qui procède par sédimentation devient, en gigogne, le contenu du prochain niveau d'analyse ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 84) Ce qui lui fait dire que :

Les archives, vues comme des objets techniques, sont le résultat « d'un processus mêlant les discours et les actions de plusieurs acteurs » (George, 2012, p. 39) et passent ainsi par différentes étapes d'appropriation, portées « par un nombre toujours croissant d'entités, d'acteurs humains et de dispositifs techniques » (Akrich, 1993, p. 92), rejoignant

23 À propos de l'entrecroisement des temporalités dans la pièce de théâtre *Sauvageau Sauvageau* de Christian Lapointe, Anne Klein préfère à l'analogie avec les poupées russes celle du tissage « dont le fil de trame serait la vie de Sauvageau et les fils de chaîne chacun des regards posés sur cette vie ». (Klein, 2016, p.76)

24 Pour localiser dans les *Notes de recherche* les œuvres qui sont mentionnées par Simon Côté-Lapointe dans son texte de démarche, voir les Crédits photographiques en fin de document.

l'idée de sédimentation des strates documentaires et d'effet gigogne des archives. (Côté-Lapointe, 2018, p. 232)

Du point de vue des strates documentaires, ces étapes peuvent être itératives (et à différents niveaux): « document exploité » devient une nouvelle forme d'expression inscrite sous un autre support, conservé et transmis dans un nouveau contexte, lu par un autre lecteur, ou encore le même document transmis et lu dans d'autres contextes, etc. (**Figure 2**).

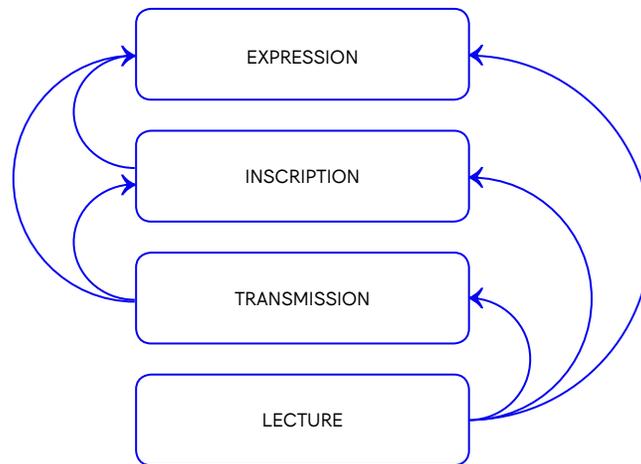


Figure 2 : Strates documentaires (Côté-Lapointe)

L'effet / structure en gigogne<sup>23</sup> vient donc tantôt rendre compte « d'une hiérarchie archivistique », tantôt témoigner du processus même de constitution et d'exploitation des archives.

Par exemple, dans le cadre de l'exposition « Conrad Poirier, photoreporter (1912–1968) », Simon Côté-Lapointe a eu carte blanche pour créer des photomontages à partir des photographies conservées dans le fonds d'archives du photographe à BAnQ Vieux-Montréal. Il a expliqué dans ce contexte sa démarche :

J'ai voulu exploiter dans mes photomontages les différentes composantes du document : leur contenu, leur forme et leur contexte. Par exemple, je superpose le contenu signifiant des objets représentés dans les photographies pour faire émerger un autre sens que celui d'origine. J'utilise aussi la forme de l'expression des photographies, c'est-à-dire leurs qualités purement esthétiques. J'ai aussi fait référence aux différents contextes des photographies. Par exemple, dans l'œuvre *Richard Trenet*<sup>24</sup>, photomontage qui combine les personnages connus Maurice Richard et Charles Trenet. Le type de pellicule, le type d'appareil, le format de l'image, le développement, etc. sont autant

d'aspects à exploiter dans l'usage créatif des archives photographiques. Par exemple, dans *Saut en hauteur*, j'ai mis en perspective les traces de la pellicule et du format d'image en laissant apparaître les bords et les inscriptions de la photographie d'origine.

La transmission de la photographie est aussi un aspect que j'ai exploité. La transmission réfère notamment aux traces laissées par le passage du temps : les dommages qu'ont subi les photographies au fil du temps ainsi que les divers états par lesquels elles ont passé — notamment, dans le cas de Conrad Poirier, la numérisation et le traitement archivistique. La numérisation et la qualité du fichier numérique influent sur le contenu et la forme du document original, et ceci a une influence sur les utilisations. Par exemple, l'œuvre *Photographe* est réalisée à partir de copies numériques de piètre qualité, ce qui donne un grain spécifique à l'image. J'ai aussi exploité le contexte de transmission en intégrant dans certaines images les descriptions archivistiques des photographies.

Cette réutilisation se manifeste par de nouveaux documents qui ont leurs propres contenus, formes et contextes, qui, par un procédé de sédimentation, héritent des composantes de leurs états subséquents, certains visibles, d'autres disparus, révélant ainsi la richesse du dialogue entre passé et présent que permet l'exploitation des archives. (Côté-Lapointe, 2019)

**Il y a trois composantes d'un document : contenu, forme et contexte.**

Le contenu correspond à la part abstraite, au signe, à l'essence, au signifié, au fond et à l'objet du message, l'information et la connaissance qui visent à être transmises. Le contenu est ce qui est perceptible et interprétable comme véhiculant un sens. Il ne peut exister sans une forme qui en définisse ses limites temporelles et spatiales. Il n'a de sens que parce qu'il s'insère dans un contexte humain plus large. La dimension de la forme réfère quant à elle aux aspects du contenant, du format, de la structure, du signifiant, du support, de la manifestation, de la matérialité, de la technique, de l'inscription, de la trace et de la délimitation temporelle et spatiale du document. La forme correspond aux modalités de l'organisation intellectuelle et physique du contenu. La dimension du contexte réfère aux aspects sociaux et techniques (ce qui permet d'inscrire et de lire) ainsi que les métadonnées du document, soit les informations extérieures au document. Le contexte est le liant (humain, temporel, spatial, technique, etc.) entre le contenu et le contenant.

Les trois composantes (contenu, forme et contexte) s'articulent en quatre grandes strates (**Figure 3**) définissant le document et son processus de constitution : expression, inscription, transmission et lecture. La première strate est l'expression, qui conjugue le signifiant et le signifié sous un mode spécifique (un média sonore, visuel, etc.) permettant au contenu de l'œuvre

d'être exprimé. Ce contenu peut se manifester sous différentes formes et grâce à son inscription sur un support. La deuxième strate du document est l'inscription. L'inscription est la résultante de la fixation de l'expression du contenu sur un support. Le document est un artefact, une inscription qui s'insère dans un système, un contexte de production et de consultation. Troisième strate, la transmission, est l'organisation du document par son détenteur dans un ensemble, une structure ou un dispositif plus large qui permet la sauvegarde et la médiation de son contenu et de son contenant à travers le temps à des fins de réutilisation ultérieure. Il s'agit aussi de la temporalité du document qui débute dès le moment de sa création. Le niveau de la lecture est la consultation et l'interprétation, la réappropriation du contenu, de la forme et du contexte du document. Lors de l'exploitation, il est possible d'évoquer les composantes (contenus, formes et contextes) d'une ou de plusieurs strates du document.

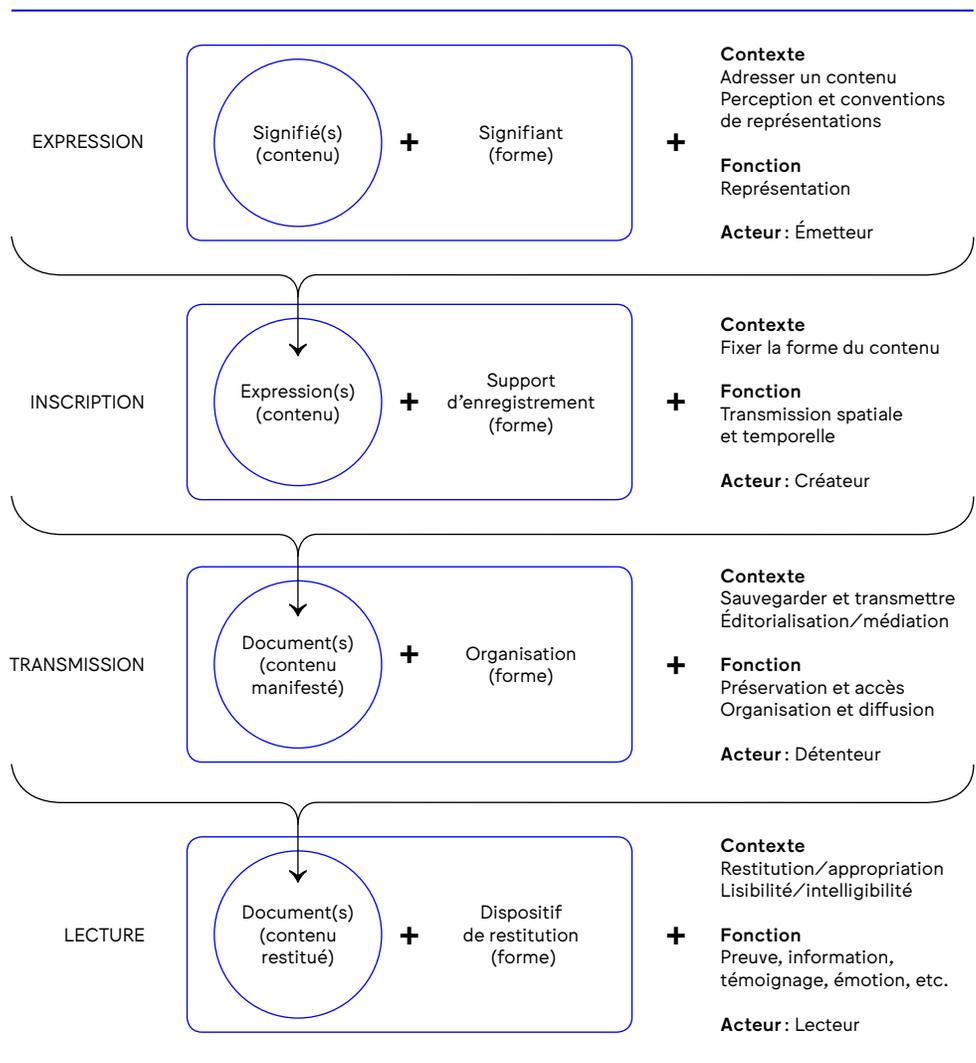


Figure 3 : Modèle des strates et des composantes documentaires (Côté-Lapointe, 2018, p. 83)

Lectures suggérées :

- L'analyse d'Annaëlle Winand de l'œuvre *Western Sunburn* (2007) du cinéaste Karl Lemieux. (Winand, 2016, Matériau)

Exemples :

- Les archives sont le reflet des activités de leur créateur dans une vision classique de l'archivistique. Elles sont des objets en devenir dans une vision postmoderne de l'archivistique. Et dans une vision de l'archivistique selon l'exploitation, les archives sont le produit d'une rencontre avec l'utilisateur (document + utilisateur = archives). À l'évidence, il y a une corrélation entre la conception de la discipline et la vision des archives.

Thématiques reliées :

- **Strates et composantes documentaires** : « Face au flou théorique lié aux définitions et aux différentes conceptions des concepts qui caractérisent le document », Simon Côté-Lapointe a développé un modèle, selon deux axes (**Figure 3**), qui vise « à analyser, synthétiser et lier ces concepts et à les adapter au contexte de [sa] recherche. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 82–83) Pour le premier axe, il retient trois composantes principales qui caractérisent le document et ses propriétés et qui se déclinent à différents niveaux d'analyse : contenu, forme et contexte. Pour ce qui est du deuxième axe, il s'agit des strates documentaires qui se divisent en quatre niveaux : expression, inscription, transmission et lecture. « Ainsi, [...] on devient document lors de l'inscription, archives lors de la transmission, et archive lors de la lecture et de l'exploitation. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 135, nous soulignons)

~



# Le 3<sup>e</sup> terme ou le 3<sup>e</sup> temps

25 Le 3<sup>e</sup> geste archivistique.  
(Klein, 2014, p.274)

Dans la critique des approches classique et postmoderne de l'archivistique, il est important de souligner que, ce faisant, l'approche de la discipline selon l'exploitation vise à combler les limites ou lacunes de ces deux approches, c'est-à-dire qu'elle cherche à établir l'élément manquant, le 3<sup>e</sup> terme ou le 3<sup>e</sup> temps d'une vision dialectique des archives.

D'un côté, l'approche classique, propose une vision des archives, et des caractéristiques qu'on leur reconnaît, axée sur leur contexte de production des documents. [...] L'approche postmoderne, de son côté, fonde sa conception sur le geste de mise en archives pensée comme construction d'une représentation particulière du producteur dont la finalité est de faire mémoire, c'est-à-dire de créer les conditions de possibilité des diverses formes d'utilisation. (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 31)

Autrement dit, « nous avons d'un côté, une conception centrée sur un objet concret lié au geste producteur des documents et donc au passé; de l'autre une vision dont l'objet est abstrait, toujours en devenir et où l'archiviste et son rôle social sont placés au cœur de la réflexion. » (Klein, 2013–2014, p.216) L'exploitation est le point aveugle de ces deux approches et représente le 3<sup>e</sup> terme qui doit être pris en considération afin d'assurer une vision plus complète des archives.

Un 3<sup>e</sup> terme qui implique, de ce fait, un 3<sup>e</sup> temps ou moment dans la temporalité des archives. En plus du **temps administratif** de la production des documents et du **temps archivistique** de la constitution des archives par les archivistes, vient le **temps de l'archive**<sup>25</sup> « qui est celui de l'exploitation entendue comme les diverses formes d'actualisation des passés portés par les archives. » (Klein et Lemay, 2018, avril, nous soulignons)

Lectures suggérées :

- Le « Chapitre 4 La pensée benjaminienne » de la thèse de doctorat d'Anne Klein, *Archive(s) : approche dialectique et exploitation artistique*. (Klein, 2014, p. 140–175)

Exemples :

- Dans la pièce *Sauvageau Sauvageau*, l'auteur et metteur en scène Christian Lapointe « permet la rencontre d'un "savoir non-encore-conscient" du

passé (Autrefois) et d'un présent réminiscent qu'il suscite par le dispositif théâtral et qui permet de faire archive.» (Klein, 2016, p. 52)

Thématiques reliées:

- **Dialectique:** Comme nous l'avons mentionné (**Figure 1**), dans une approche dialectique l'objet tout comme le sujet sont déterminés par le contexte historique, c'est-à-dire que les archives sont le fruit d'une rencontre entre un objet et un utilisateur à un certain moment historique.
- **Trajectoire documentaire:** En renversant la perspective sur les archives et en partant du 3<sup>e</sup> temps des archives, il est possible de jeter un regard sur les différentes utilisations des archives, ainsi que sur les deux autres temps.

~

# Questionnement

Les archives sont créées et conservées en vue de leur utilité. C'est donc dire que l'exploitation est une partie intégrante des archives, une dimension qui, toutefois, ne doit pas être assimilée à la diffusion. Alors que la diffusion est l'une des fonctions archivistiques, l'exploitation correspond à ce qui advient des archives dans l'espace social après que les différentes interventions archivistiques ont été réalisées.

Ainsi, l'approche de l'archivistique en fonction de l'exploitation vise le 3<sup>e</sup> terme qui fait défaut aux approches classique et postmoderne. Et, comme en témoigne le Glossaire, dont le développement est en cours, un nouveau vocabulaire voit le jour et de nouvelles relations entre les termes se développent.

Alors, en quoi consiste l'exploitation ou la cinquième dimension du *Records continuum*? Qu'est-ce que ce renversement de perspective nous fait voir de plus, de nouveau, de différent par rapport aux archives? Qu'est-ce qui en découle sur les plans disciplinaire, institutionnel et professionnel? Quels outils ou moyens d'analyse est-il possible de mettre en place afin de rendre compte de cette dimension constitutive des archives? C'est à ces questions, et à bien d'autres qui surviendront en cours de route, que nous chercherons à répondre.

Lectures suggérées :

- Dans la mesure où l'actuel projet de recherche s'inscrit dans la foulée d'un projet précédent, le texte « Archives et création : bilan et suites de la recherche » représente, comme son titre l'indique, une excellente introduction en la matière. (Lemay et Klein, 2016, Cahier 3, p. 162–200)

Exemples :

- Le 3<sup>e</sup> Cahier produit dans le cadre du projet « Archives et création » comprend, tout comme les deux premiers, des analyses, des réflexions et des bilans d'expérience « qui témoignent dans leur ensemble des multiples facettes de l'exploitation des archives à des fins de création et de leurs impacts sur le domaine de l'archivistique. » (Lemay et Klein, 2016, Introduction, p.4)

Thématiques reliées :

- **Création (et archives)**: « La création artistique ouvre l'exploitation

archivistique à des modalités nouvelles pour comprendre le document et la réalité qu'il représente. L'artiste s'approprie le document hors d'un contexte archivistique, tout en étant conscient de ses conditions d'utilisation, qu'il questionne et transforme.» (Scarpulla, 2016, p.96) Le mémoire de maîtrise de Diana Walton «est une étude sur le potentiel d'intégration de l'exploitation des archives à des fins de création au processus de gestion des archives dans les centres et les services d'archives au Québec.» (Walton, 2018, p.28) Ainsi, elle est en mesure de proposer «une stratégie pour chacune des catégories de projets identifiées au cours de [sa] recherche, soit les résidences d'artistes en milieu documentaire ou artistique; les projets d'exposition avec des artistes invités; les projets initiés par un artiste; les expositions réalisées par des artistes-commissaires; et les commandes d'art public.» (Walton, 2018, p.108) Ces stratégies s'avèrent «des moyens pour favoriser l'accès et augmenter l'utilisation des archives par ces nouveaux utilisateurs que sont les artistes, ainsi que pour acquérir une plus grande compréhension des motivations qui les animent et des mécanismes de recherche dont ils font usage; elles permettent également une plus grande visibilité par l'atteinte d'une clientèle plus vaste et variée; et elles visent à identifier comment l'archiviste peut envisager son nouveau rôle, ainsi que les actions qu'il peut entreprendre, depuis la conception d'un projet d'exploitation des archives et tout au long de sa réalisation.» (Walton, 2018, p.107) Sans négliger par ailleurs les démarches à effectuer selon les sources de financement disponibles pour chacune des stratégies.

~



# Document / Monument

Mais de même qu'on a fait au XX<sup>e</sup> siècle la critique de la notion de fait historique qui n'est pas un objet donné car il résulte de la construction de l'historien, de même fait-on aujourd'hui la critique de la notion de document qui n'est pas un matériau brut, objectif et innocent, mais qui exprime le pouvoir de la société du passé sur la mémoire et sur l'avenir : le document est monument (Foucault, Le Goff). (Le Goff, 1988, p. 20)

Il est intéressant de comparer ce passage tiré d'*Histoire et mémoire* à un autre du même ouvrage où, cette fois, Jacques Le Goff cite Michel Foucault à propos du document comme monument :

“L'histoire dans sa forme traditionnelle, entreprenait de ‘mémoriser’ les *monuments* du passé, de les transformer en *documents* et de faire parler ces traces qui, par elles-mêmes, souvent ne sont point verbales, ou disent en silence autre chose que ce qu'elles disent ; de nos jours, l'histoire, c'est ce qui transforme les *documents* en *monuments*, et qui, là où on déchiffrait des traces laissées par les hommes, là où on essayait de reconnaître en creux ce qu'ils avaient été, déploie une masse d'éléments qu'il s'agit d'isoler, de grouper, de rendre pertinents, de mettre en relations, de constituer en ensembles”. (Foucault, 1969, p. 13–15, cité dans Le Goff, 1988, p. 294, en italique dans le texte)

Là où, pour Jacques Le Goff, « tout document est un *monument* qu'il faut dé-structurer, dé-monter. » (Le Goff, 1988, p. 304), en revanche, pour Michel Foucault, le point de vue critique est davantage lié à un processus d'assemblage ou de montage. C'est donc finalement à un **double mouvement critique (montage / démontage)** auquel nous convient l'historien et le philosophe.

Lectures suggérées :

- Bien que, dans son ouvrage *Histoire et mémoire*, Jacques Le Goff s'adresse d'abord aux historiens, le fait qu'il considère qu'« Aucun document n'est innocent » (Le Goff, 1988, p. 304) ne devrait laisser nul archiviste indifférent.

Exemples :

- L'approche « against the grain » préconisée par Ann Laura Stoler dans « Colonial Archives and the Arts of Governance: On the Content in the Form ». (Stoler, 2002)

Thématiques reliées:

- **Pouvoir**: Dès le début des années 1970, Howard Zinn invitait les archivistes à s'interroger sur leur prétendue neutralité dans la mesure où :

The existence, preservation, and availability of archives, documents, records in our society are very much determined by the distribution of wealth and power. That is, the most powerful, the richest elements in society have the greatest capacity to find documents, preserve them, and decide what is or is not available to the public. (Zinn, 1977, p.20)

- **Activisme**: Un numéro spécial de la revue *Archival Science* fait état de cinq approches, cinq types d'engagement de la part des archivistes. (Flinn et Alexander, 2015)

~



# Authenticité

La question de l'authenticité représente un bel exemple de ce nouveau regard que rend possible le point de vue sur les archives selon l'exploitation. Dans une vision classique de l'archivistique « Un document est considéré authentique dès qu'il "est bien ce qu'il prétend être et qu'il n'a été ni corrompu ni altéré" ». (Banat-Berger *et al.* 2016 cité dans Klein, 2018, p.127) Par conséquent, comme le remarque Anne Klein :

L'archiviste se donne pour mission d'assurer cette authenticité, ce qu'il fait en maintenant le lien archivistique depuis la création des documents jusqu'à leur mise en archives, c'est-à-dire en documentant l'ensemble des relations dans lequel les documents sont engagés. Autrement dit, pour qu'un document d'archives puisse être considéré comme authentique, il faut que le lien avec son contexte de production soit connu et maintenu. (Klein, 2018, p. 127)

Or, lorsque du point de vue de l'exploitation l'on prête attention aux :

Usages artistiques des archives, on comprend qu'en fait l'authenticité "est moins immédiatement liée à l'origine de l'objet qu'à l'objet lui-même en tant que trace, c'est-à-dire en tant qu'objet ayant traversé le temps. Elle est donc déterminée par les éléments qui font des archives un objet de durée plutôt qu'un objet du passé". (Klein, 2014, p. 245, cité dans Klein, 2018, p. 132, nous soulignons)

Ce sont les jeux des multiples temporalités du document, sédimentées selon les formes et contextes de sa transmission, parfois apparents, parfois invisibles, parfois lacunaires, qui constituent les traces documentaires que l'on évoque comme archives. Les archives deviennent des traces, des témoins d'expressions, d'inscriptions, de transmissions et de lectures passés.

Lectures suggérées :

- L'article d'Anne Klein sur *Les aventuriers de l'art moderne*. (Klein, 2018).

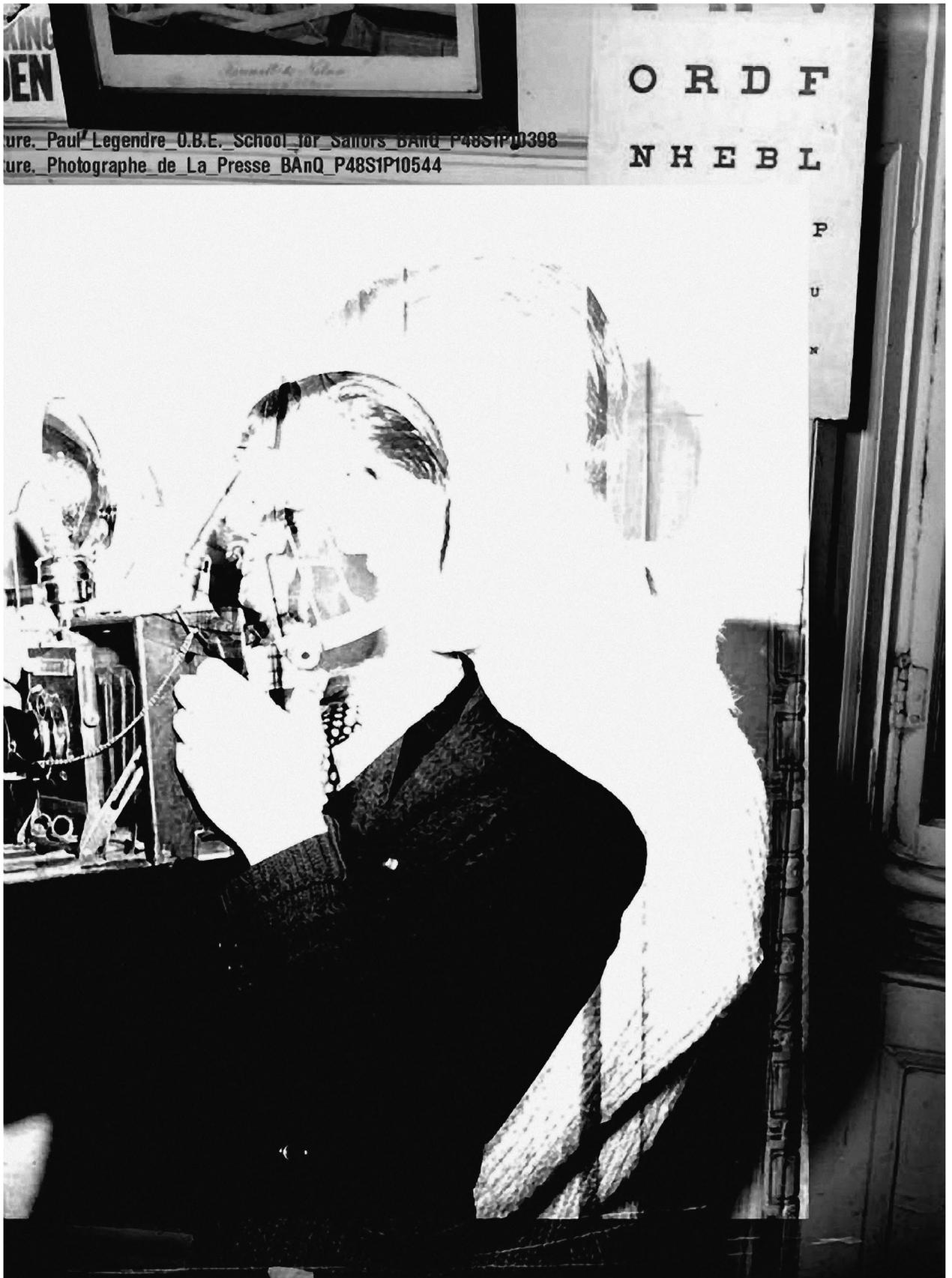
Exemples :

- Selon Klein, les travaux d'Annaëlle Winand (2016, Archives ; 2016, Matériau ; 2018, Expérimentation) illustrent bien ce « cas exemplaire [qui] est celui du film en décomposition ».

Thématiques reliées:

- **Matérialité; Temporalité:** Dans la perspective de l'archivistique en fonction de l'exploitation, l'authenticité est davantage liée à la matérialité et la temporalité des archives comme objet.

~



ure. Paul Legendre O.B.E. School for Sailors BANQ P48S1P0398  
ure. Photographe de La Presse BANQ P48S1P10544

ORDF  
NHEBL

P  
U  
X

# Montage

Dans la foulée des recherches menées par le groupe InterPARES (International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems), Anne Klein fait remarquer :

Ce qui distingue les documents d'archives des autres types de documents c'est, notamment, qu'ils sont un moyen de communication — c'est-à-dire que leur production implique au moins un auteur, un destinataire et un rédacteur —, qu'ils possèdent un lien archivistique et que le cadre dans lequel ils ont été produits est identifiable. (Klein, 2018, p. 127)

Le lien archivistique, précise-t-elle, étant défini par InterPARES comme le « Réseau de relations qu'un document d'archives entretient avec les autres documents appartenant au même ensemble organique. » (Banat-Berger *et al.*, 2016, cité dans Klein, 2018, p. 137)

Pourtant, les archivistes sont les premiers à le constater, les archives sont plus souvent qu'autrement utilisées pour des raisons différentes de celles ayant mené à leur création. De plus, souligne Klein à propos des images, « extraites de leur contexte [elles] gagnent en indétermination ce qui permet, une fois insérées dans un nouveau réseau de relations, de leur donner un nouveau sens. » (Klein, 2018, p.133) Autrement dit, « De la même manière que le lien archivistique permet aux documents d'archives de faire sens, le montage d'images d'origines diverses et n'ayant initialement pas de relation entre elles tisse un nouveau réseau de significations. » (Klein, 2018, p.133) Par conséquent, le sens est autant lié au contexte de création qu'à celui de l'exploitation et toute utilisation de documents d'archives, même dans le but d'établir un lien archivistique, implique inévitablement une forme de montage.

Par ailleurs, si « ce sont les liens établis par le montage qui font sens » (Klein, 2018, p. 133), cela veut donc dire que l'« on retrouve les archives là où l'archiviste n'en voit pas » (Klein, 2018, p. 133) car elles ne remplissent pas « les fonctions traditionnelles (preuve, information et témoignage) » et ne possèdent pas des « qualités proprement archivistiques (authenticité, fiabilité et exactitude) ». (Klein, 2018, p. 128)

Il est à noter toutefois que si la reconfiguration de documents d'archives au sein d'une collection crée un lien :

Par contre, des liens entre les documents sont construits dans le nouveau contexte de la collection. S'il ne peut être ici question d'interdépendance

proprement dite, il s'agit néanmoins d'une relation concrète entre les différentes constituantes de cette collection. Ce que fait la collection, ici, c'est la reconfiguration des documents dans un nouveau contexte : celui-là même qui les assemble et qui constitue le reflet de l'activité du collectionneur. (Winand, 2018, L'exemple, p. 16)

La constitution des archives (ou de l'archive) peut survenir à différents moments de la vie des documents (création, organisation, pluralisation, exploitation). Cette constitution se fait selon un contexte culturel, un montage intellectuel et matériel qui souligne les valeurs archivistiques évoquées. Ultimement, c'est le contexte de lecture (au sens large) du document qui fait dire ce qui est ou non archive(s), mais surtout la prise en compte de la dimension temporelle (la rencontre entre le passé et le présent) des documents lors de cette lecture. Ce qui est archives aujourd'hui n'est pas nécessairement archives demain et inversement : seul l'usage, cette rencontre dialectique entre passé et présent, entre traces et lecteurs le révèle.

Lectures suggérées :

- Outre l'article de Klein (2018) dans *Synoptique*, mentionnons la communication de Winand (2018, septembre) sur l'inarchivable ou l'article sur « L'exploitation artistique des archives au prisme benjaminien ». (Klein et Lemay, 2014)

Exemples :

- Le cinéma de réemploi devient l'exemple par excellence. Tout comme les travaux de Winand en bibliographie.

Thématiques reliées :

- **Inarchivable** : En particulier la dimension « invisible », c'est-à-dire ce qui n'est pas vu ou considéré par les archivistes.

~



# Activisme

Compte tenu de la confusion entourant la combinaison des termes « activisme, actif et archives », Flinn et Alexander (2015) dans le texte d'introduction du numéro spécial « Archiving Activism and Activist Archiving » de la revue *Archival Science*, souhaitent apporter les précisions suivantes :

First, an *active archivist* or *active archiving* describes an approach to archival practice which, rejecting professional advocacy of neutrality and passivity, acknowledges the role of the recordkeeper in “actively” participating in the creation, management and pluralization of archives and seeks to understand and guide the impact of that active role.

Second, *archiving activism* describes an archivist or archival institution, whether formal or independent, acting to collect and document political, social movement and other activist groups and campaigns.

---

**«Any archive can collect objects made by activists. But this process does not automatically signify that this collecting establishes a relationship between the archive and the community that it draws materials from.»**  
(Sellie *et al.*, 2015, p. 456)

---

*Archival activism* describes activities in which archivists, frequently professionally trained and employed but not exclusively so, seek to campaign on issues such as access rights or participatory rights within records' control systems or act to deploy their archival collections to support activist groups and social justice aims.

Finally, *activist archiving* describes the processes in which those who self-identify primarily as activists engage in archival activity, not as a supplement to their activism but as an integral part of their social movement activism. (Flinn et Alexander, 2015, p. 331–332, nous soulignons, en italique dans le texte)

---

**«Thus, a community-based effort does not determine an activist archive, nor does the act of collecting activist artifacts. An activist archive demands both community involvement and a collection of activist materials.»**  
(Sellie *et al.*, 2015, p. 457)

---

Selon Andrew Flinn et Ben Alexander, cinq différentes approches se dégagent des textes réunis dans le numéro spécial. Il s'agit :

1. D'un **activisme archivistique** qui implique: «advocacy not just in the workplace and in the profession but as part of a sustained campaign at the highest level in society.»;
2. D'un **engagement pour la justice sociale**, à titre d'exemple, «undertaken by archivists and human rights activists in Chile with regard to the documenting and remembering of the human and civil rights abuses perpetuated under the Pinochet dictatorship.»;
3. Du développement «of **digital community orientated hybrid archives** as a toolkit for a “model for community-building projects using archival documentation, oral history, and community participation.”»;
4. De la participation à des **projets de recherche collaboratifs** réunissant des universitaires, des professionnels du milieu du patrimoine et des groupes communautaires afin d'explorer «how community participation in locally grounded historical research including exposure to “traditional” (i.e. not created or selected as explicitly activist) archival material could affect participants and inform a more sophisticated, “imaginative and creative” current and future activist practice»;
5. De la création d'un **nouvel espace archivistique**. «In this regard, the archive represents a collective agency, a post-Occupy view of political action as networked, collective and seeking to transcend the bifurcations of race, class, gender that individualized civil rights movements dating from the middle of twentieth century.» (Flinn et Alexander, 2015, p.333–334, nous soulignons)

Approches qui, même sans offrir une vue complète de la situation selon Finn et Alexander, rejoignent néanmoins les propositions que l'historien Howard Zinn formulait au début des années 1970 :

I have only two proposals for archivists: One that they engage in a campaign to open all government documents to the public. If there are rare exceptions, let the burden of proof be on those who claim them, not as now on the citizen who wants information. And two, that they take the trouble to compile a whole new world of documentary material, about the lives, desires, needs, of ordinary people. (Zinn, 1977, p.25)

Tout comme celles de Randall C. Jimerson quant aux différentes façons pour les archivistes de devenir des agents de changement, à savoir :

1. By holding political and social leaders accountable for their actions,

2. by resisting political pressure in order to support open government,
3. by redressing social injustices, and 4. by documenting underrepresented social groups and fostering ethnic and community identities. (Jimerson, 2007, p.256)

Par ailleurs, il est souvent question du droit d'auteur lorsque l'on aborde la question de l'exploitation des archives. Mais qu'en est-il du droit de l'utilisateur? Mis à part quelques lois, la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* au Québec par exemple — et l'accessibilité n'est pas garant de l'exploitabilité —, **il n'y a pas à notre connaissance de droit de l'utilisateur ou du lecteur des archives**. Encore ici, ceci traduit un parti-pris pour les institutions et une vision de l'archiviste comme gardien des archives au détriment d'une conception plus ouverte de l'usage.

Une piste de solution pourrait être de s'inspirer des Principes fondamentaux en sciences de l'information formulés par Turock et Friedrich :

[T]he library and information professions have developed and articulated fundamental principles—core beliefs—which are widely shared and guide professional actions [:] equity, intellectual freedom, intellectual property rights, and privacy. [...] All four center on access. (Turock et Friedrich, 2009, p.27)

On note que l'accès est central dans cette conception axée sur l'information, mais garantir l'accès n'est pas garantir l'exploitabilité des documents.

Une autre piste de solution est offerte par Daniel Pennac et ses dix droits du lecteur :

Le droit de ne pas lire. Le droit de sauter des pages. Le droit de ne pas finir un livre. Le droit de relire. Le droit de lire n'importe quoi. Le droit au bovarysme [...]. Le droit de lire n'importe où. Le droit de grappiller. Le droit de lire à haute voix. Le droit de nous taire. (Pennac, 1992)

Malgré le caractère ludique du propos se cache un enseignement qui circonscrit des balises de ce que le lecteur attend des modalités d'une lecture. « Le droit de ne pas lire » peut être transposé ainsi dans le contexte archivistique : ne pas imposer la lecture de documents. « Le droit de sauter des pages », « le droit de ne pas finir un livre » et « le droit de grappiller » se transposent à la capacité de naviguer dans un document, de lire chacune des parties à sa guise en étant informé le plus possible de l'entièreté du contenu pour guider le choix du lecteur. « Le droit de relire » concerne la fiabilité et la constance de l'accès au document dans le temps. « Le droit de lire n'importe où » réfère à la fonction d'ubiquité du document numérique, mais aussi le droit à tous et chacun d'accéder aux documents quel que soit leur lieu. « Le droit de nous taire » pourrait être extrapolé au droit d'anonymat du lecteur. Encore ici,

26 <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>

il faudrait adapter la réflexion au contexte de l'exploitation. La licence *Creative Commons*<sup>26</sup> abonde en ce sens. Par exemple, on pourrait ajouter « Le droit d'utiliser » ou encore « Le droit de modifier », ou pour pousser encore plus loin « Le droit de détruire ».

Lectures suggérées :

Le numéro spécial « Archiving Activism and Activist Archiving » de la revue *Archival Science* (2015).

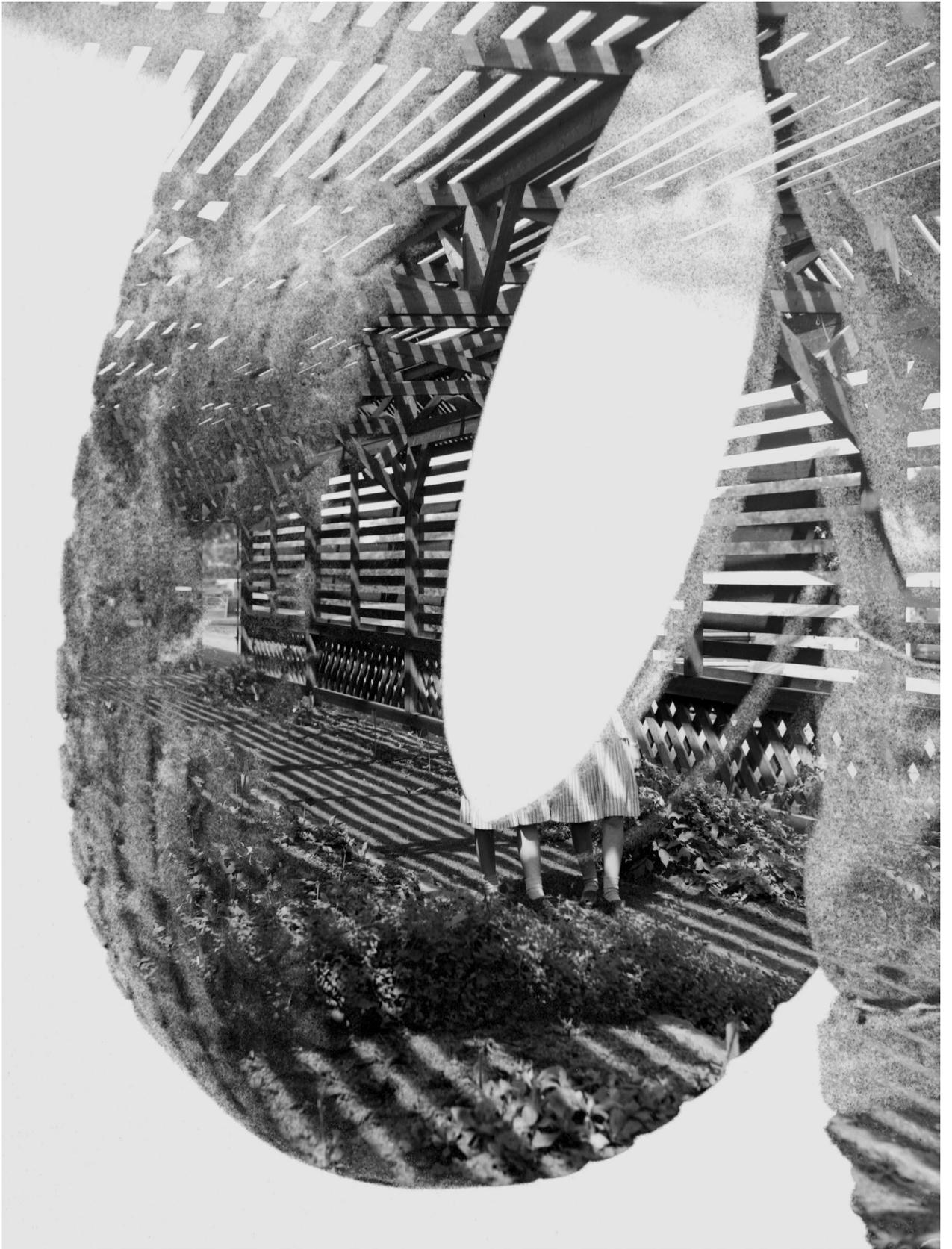
Exemples :

- Pour un aperçu des principaux archivistes mobilisés par la question, voir les publications de Verne Harris (2007) et R. C. Jimerson (2009).

Thématiques reliées :

- **Pouvoir** : Comme le mentionnait Michel Duchein dans une étude RAMP en 1983, « la conservation des archives a été, de tout temps, liée au pouvoir ». (Duchein, 1983, p. 2)
- **Contre-pouvoir** : Le pouvoir lié aux archives : les utilisateurs ont la possibilité, dans certaines conditions, de le renverser, d'en faire un usage, une lecture « against the grain ». (Stoler, 2002)
- **Lieux d'archives (déplacement)** : Comme en témoignent certaines des approches, l'activisme se traduit par un déplacement du lieu ainsi que du rapport aux archives par les utilisateurs. (Winand, 2018, L'exemple)

~



# Regards croisés

27 Ou avec les architectes qui réutilisent souvent leurs documents pour la production de nouveaux projets. Il y a encore un important travail à faire avec certains corps de métier qui produisent des archives dans le cadre de leurs activités, mais qui exploitent ces mêmes archives dans d'autres activités similaires ou à d'autres fins.

À la suite de l'intérêt grandissant pour les archives dans différentes disciplines depuis les années 1990, Eric Ketelaar en vient à la conclusion que les archivistes « should endeavour more engagement (in conferences, publications and other outreach activities) with disciplines who have made the archival turn but who rarely recognise what archival practice can contribute to their discourse. » (Ketelaar, 2017, p. 260) En effet, le fruit des recherches en archivistique « should be promoted among other disciplines more prominently as a beneficial **archival return**. » (Ketelaar, 2017, p. 261, nous soulignons)

Si ce « retour archivistique » est certes souhaitable, sa mise en œuvre n'est pas pour autant suffisante. Il faut aller plus loin comme le propose Annaëlle Winand. Selon elle, « Les regards croisés [par ex. la rencontre entre l'art et l'archivistique<sup>27</sup>] non seulement alimentent la réflexion sur le concept disséminé d'archive, mais enrichissent également la réflexion archivistique sur les usages et la compréhension des archives en dehors de cette discipline. » (Winand, 2018, Film review, p. 147) C'est ce que Alexandrina Buchanan croit également :

Through our active participation, they can become an opportunity to expand our own discourse and celebrate our interdisciplinary status. Far from being a storehouse, plundered by other disciplines, the archive is, or could be, the shared territory in which scholars make encounters, across which bridges can be built to mutual benefit. (Buchanan, 2011, p. 55)

Une démarche qui apparaît d'autant plus justifiée que le propre des archives est d'être toujours liées à des champs d'existence, à des domaines d'activités.

Ces champs d'existence entretiennent des rapports particuliers avec les archives, qui diffèrent selon le point de vue de leur création, de leur transmission ou de leur exploitation.

Lectures suggérées :

- Le texte « Le concept d'archive(s) et les films de réemploi » (Winand, 2015) ou l'ouvrage *Along the Archival Grain*. (Stoler, 2010)

Exemples :

- C'est dans cet esprit qu'a été développé le projet de recherche « Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique »

entre 2013 et 2016. (Lemay et Klein, 2014; 2015; 2016)

Thématiques reliées :

- **Cadre de référence; Champs d'existence; Champs d'exploitation :**  
Comme nous l'avons souligné, le cadre de référence servant à justifier la conservation des archives ne correspond pas dans les faits aux champs d'existence ou champs d'exploitation des archives.

~



# Imaginaire archivistique

Comment expliquer ce pouvoir, rendre compte de cette charge émotive que les archives sont à même d'opérer sur notre sensibilité? En fait, soutient Anne Klein, «Ce pouvoir des archives est lié à l'**imaginaire archivistique** qui confère aux documents la capacité de conserver une vérité inscrite à même l'ensemble documentaire et qui fait image quant à l'événement.» (Klein, 2018, p. 134, nous soulignons)

Le processus qui constitue les archives résulte de l'intentionnalité du contexte de transmission, qu'elle soit a priori ou a posteriori, et dont la principale qualité est de générer du sens (preuve, témoignage, mémoire, etc.) à partir des liens entre les documents et au-delà de leurs seuls contenus.

Ce qui veut donc dire qu'au lieu de considérer les archives «comme un reflet du producteur» ou «comme la construction d'une représentation» selon les visions classique ou postmoderne de l'archivistique, «on peut les considérer comme une possibilité de créer des images partagées.» (Klein, 2018, p. 134–135) Ainsi, dans une vision de l'archivistique selon l'exploitation, les archives apparaissent comme «des lieux depuis [lesquels] nous pouvons faire communauté par les images qu'elles nous permettent de construire». (Klein, 2018, p.135)

Lectures suggérées :

- L'article d'Andrée Fortin sur la série télévisée *J'ai la mémoire qui tourne*. (Fortin, 2018) Voir également la section «J'ai la mémoire qui tourne: Collectionner et raconter» dans le chapitre 4 du mémoire de maîtrise de Sébastien Brochu (2019) sur *l'Archivage et transmission des films de famille dans l'environnement numérique*.

Exemples :

- Les films de famille deviennent un cas exemplaire à ce titre. (Brochu, 2018; 2019)

Thématiques reliées :

- **Authenticité; Effet-archive; Émotion; Poétique**: La dimension de «l'imaginaire archivistique» est en lien avec plusieurs autres aspects des archives mis de l'avant dans une approche en fonction de l'exploitation.

~



# Mise en archives et Point zéro

28 « A discourse community is identified by Hjørland (1997) as scientific, academic or professional. It presents structured communication and publication, document typology, specific terminology and unique information structures, information systems, literature and relevant criteria. » (Morado Nascimento et Marteleto, 2008, p.399)

Il est intéressant de mettre en parallèle deux notions auxquelles fait référence Anne Klein dans son article sur « Les aventuriers de l'art moderne ».

D'une part, la *mise en archives* constitue « une simplification puisqu'un nouvel ordre est donné aux documents (ne serait-ce qu'en intégrant le fonds à un ensemble préexistant : le dépôt d'archives) et qu'un tri est effectué pour ne conserver que ce qui est significatif. » (Klein, 2018, p. 131) Une simplification qui est « socialement déterminée dans la mesure où “les archives reflètent la réalité telle que perçue par les *archivistes*” (Ketelaar 2001, p.133, notre traduction, en italique dans le texte) qu'ils soient les archivistes ou le producteur préparant son fonds pour le transférer. » (Klein, 2018, p. 131)

D'autre part, remarque Klein, « l'archivistique pense et façonne les archives en cherchant toujours à les ramener à un *point zéro* plus ou moins fantasmé, ce qui revient à vouloir effacer ce que la matérialité nous impose : la distance entre le temps de la création des documents et le présent. » (Klein, 2018, p. 133, nous soulignons)

Dans sa conception du document d'archives en tant que reflet du passé, la vision classique de l'archivistique opère ainsi une double distorsion. En donnant l'illusion d'avoir procédé à un simple enregistrement, elle empêche, ou du moins limite grandement, tout regard ou utilisation critique qui serait susceptible d'en rompre l'équilibre.

Considérer l'archivistique comme une *communauté discursive*<sup>28</sup> met en lumière l'éditorialisation des documents qui a lieu à travers les pratiques archivistiques. Cette éditorialisation est l'illustration d'un discours qui sous-tend des conceptions sur les documents eux-mêmes, mais aussi sur les usages et usagers présents et futurs.

Lectures suggérées :

- L'article « Historical Sedimentation of Archival Materials: Reinterpreting a Foundational Concept in the Italian Archival Tradition ». (Bologna, 2017)

Exemples :

- Dans sa thèse de doctorat sur « L'exploitation des archives dans le cadre du projet de restauration de Place Royale », ce qui intéresse

William Yoakim est justement, « en partant du modèle théorique de l'exploitation des archives, de penser la problématique de la mise en archives. Dans le cas présent, il s'agit plus spécifiquement de voir de quelle manière cette activité [de] mise en valeur d'archives lors de la restauration de Place Royale transparait dans le fonds des différents auteurs. » (Yoakim, 2018)

Thématiques reliées :

- **Archivistique (approches ou visions) ; Sédimentation :** Par opposition à la « Mise en archives » et au « Point zéro », des thématiques telles que la sédimentation ou des approches ou visions autres de l'archivistique viennent aussitôt à l'esprit.

~



# Le cinéma de réemploi ou l'inarchivable

Comme le souligne Annaëlle Winand :

Les cinéastes de réemploi font partie de ces créateurs qui permettent de penser les archives différemment. En utilisant du matériel filmique et vidéographique préexistant, ils créent de nouvelles œuvres qui mettent en jeu des questions non seulement esthétiques, mais également mémorielles, temporelles et historiques (Blümlinger, 2014 ; Marie et Habib, 2013). À travers le réemploi, ils permettent une mise en récit particulière des archives qui tend à mettre en avant ce qui n'est pas, volontairement ou involontairement, visible dans les archives. De la décomposition des matières filmiques et vidéographiques, aux dynamiques de pouvoir derrière le geste d'archivage et leurs récits tacites (Ketelaar, 2001), en passant par les émotions et l'affect véhiculés par les documents, les artistes nous confrontent donc à une dimension inarchivée ou inarchivable, qui est constitutive de ce que sont les archives et de comment elles se construisent. (Winand, 2018, septembre)

Ainsi, en nous confrontant à l'inarchivable, le cinéma de réemploi permet de développer un point de vue critique (en négatif) sur l'archivistique, c'est-à-dire de mettre en évidence ce qui est : soit exclu, soit invisible, soit interdit ou encore impensable au sein de la discipline.

Lectures suggérées :

- Le texte de la conférence « Mise en récit de l'invisible : expressions de l'inarchivable dans le cinéma de réemploi ». (Winand, 2018, septembre)

Exemples :

- Le projet de thèse de doctorat d'Annaëlle Winand sur le cinéma de réemploi.

Thématiques reliées :

- **Inarchivable** : Dans toutes ses dimensions (exclu, invisible, interdit, impensable).
- **Collections (entités archivistiques)** : Parmi ces interdits, soulignons la possibilité « de considérer les collections comme des entités archivistiques ». (Winand, 2018, L'exemple, p. 17)

~



# Glossaire

Le glossaire regroupe la définition des termes ayant un lien avec une approche de l'archivistique en fonction de l'exploitation. Il s'agit principalement d'une nouvelle terminologie qui permet de rendre compte de cette dimension constitutive des archives, c'est-à-dire leur rencontre avec les utilisateurs. On y retrouve aussi certains termes plus courants dans la littérature archivistique mais dont les définitions ont été revues au besoin.

## ACTIVISME

« The archivist, even more than the historian and the political scientist, tends to be scrupulous about his neutrality, and to see his job as a technical job, free from the nasty world of political interest: a job of collecting, sorting, preserving, making available, the records of the society. But I will stick by what I have said about other scholars, and argue that the archivist, in subtle ways, tends to perpetuate the political and economic status quo simply by going about his ordinary business. **His supposed neutrality is, in other words, a fake.** If so, the rebellion of the archivist against his normal role is not, as so many scholars fear, the politicizing of a neutral craft, but the humanizing of an inevitably political craft. Scholarship in society is inescapably political. Our choice is not between being political or not. Our choice is to follow the politics of the going order, that is, to do our job within the priorities and directions set by the dominant forces of society, or else to promote those human values of peace, equality, and justice, which our present society denies. » (Zinn, 1977, p. 20, nous soulignons)

## ARCHIVE

« Le concept d'archive [...] recouvre tout ce à quoi renvoie potentiellement le mot "archives" tant pour les archivistes que pour les producteurs de documents et pour les utilisateurs. L'archive permet alors de penser la manière dont nous nous inscrivons dans le temps et relève de différents discours (philosophique, psychanalytique, esthétique, etc.). » (Klein, 2014, p. 140)

« Cette perspective permet de penser l'archive comme "mémoire, [comme] trace, [comme] empreinte, [comme] déictique (tout le registre de l'indicialité)" (Habib, 2008, p. 225) et donc d'y intégrer une large gamme d'objets et de manifestations au sein de laquelle les archives peuvent être présentes ou non. » (Klein, 2014, p. 183)

Dans le sens plus large de la définition, « on peut appeler "archive" [...] tout

contenu pourvu d'un sens patrimonial ou historique, permettant un lien au passé.» (Bachimont, 2017, p.233) Le rapport à la mémoire, au concept de trace — qui dépasse le champ documentaire — et permet le processus mémoriel (nécessairement imparfait), est mis de l'avant avec l'idée d'archive.

«L'archive représente un terrain d'entente où il est possible d'actualiser de nouveaux passés, puis d'élucider et même d'invoquer de nouveaux futurs.» (April, 2018, p.7)

«L'archive est un organisme.» (Folie, 2019)

«“En fin de compte, une archive fonctionne aussi de cette façon : on accède à l'archive pour en extraire quelque chose ; on veut aller à la découverte de quelque chose d'inconnu ou trouver un rapport entre certaines choses, alors qu'on trouve de nouveau quelque chose d'autre”.» (Valie Export cité dans Folie, 2019)



## ARCHIVES

« [L]es archives sont en fait le **résultat de la rencontre** entre un utilisateur, c'est-à-dire son champ de connaissances, sa culture, son univers en quelque sorte, et le document, soit sa matérialité, son contexte et son contenu.» (Klein et Lemay, 2014, L'exploitation, p.47, nous soulignons)

## ARCHIVISTIQUE (APPROCHES OU VISIONS)

Dans une [approche ou vision classique de l'archivistique](#), les archives définitives, aussi appelées archives historiques, possèdent cinq principales caractéristiques : « 1) de par leur caractère organique, elles sont considérées comme le reflet fidèle de leur créateur ; 2) elles constituent un tout, un ensemble clos sur lui-même sur le plan de la signification ; 3) elles ont pour fonctions la preuve, le témoignage et l'information ; 4) leur utilité ou finalité est déterminée en regard du contexte de l'administration et de la recherche ; et 5) elles représentent l'étape finale, l'aboutissement du cycle de vie des archives. » (Lemay, 2015, Préparer, p. 292–293, nous soulignons)

Pour les tenants d'une [approche ou vision postmoderne de l'archivistique](#), leur point de vue est tout autre : « 1) sous des dehors de neutralité et d'objectivité, les archives sont en fait le fruit d'un processus de construction de la réalité auquel l'archiviste participe ; 2) les archives ne sont jamais véritablement complètes puisque, en plus d'être mises en rapport avec d'autres documents dans les collections, elles sont susceptibles d'être réactivées selon les besoins des utilisateurs ; et 3) de par ce caractère en devenir, elles sont ouvertes à l'interprétation, sensibles aux contextes selon lesquels elles sont interrogées et utilisées. » (Lemay, 2015, Préparer, p. 293)

« Ainsi nous avons d'un côté, une conception centrée sur un objet concret lié au geste producteur des documents et donc au passé ; de l'autre une vision dont l'objet est abstrait, toujours en devenir et où l'archiviste et son rôle social sont placés au cœur de la réflexion. Or, penser les archives de manière unilatérale, théorique (postmoderne) ou empirique (classique), apparaît réducteur du fait qu'elles sont à la fois matière et pensée, concrètes et abstraites. » (Klein, 2013–2014, p. 216)

« En d'autres termes, le contexte de création des documents tout autant que leur contexte d'utilisation, le passé autant que le présent sont déterminants dans la compréhension des archives. » (Klein, 2013–2014, p. 217)

« En effet, si les archives ne peuvent être comprises en dehors de l'ensemble des pratiques et des discours qui les investissent, elles n'ont de réalité que dans l'actualisation des possibles qu'elles proposent à un moment et dans un contexte particulier. Dans cette perspective, [le point central devient l'exploitation](#) même des documents qui varie en fonction du moment historique qui détermine à la fois l'objet et la subjectivité qui le travaille. Finalement, la lacune, le point aveugle, de chacune des visions des archives (classique et postmoderne), réside dans l'utilisation qui est faite des documents. » (Klein, 2013–2014, p. 217, nous soulignons)

« Klein invite à concevoir la transmission du passé non plus comme un héritage à constituer et à conserver, mais comme une “tradition à porter dans le temps”

par la transmission des expériences et des récits suscités par les archives [...] C'est là un renversement de perspectives qui positionne l'exploitation, soit les actes dynamiques d'utilisation et de réénonciation des archives, "au cœur de toute pratique archivistique et de toute pensée des archives"». (Klein, 2014, p. 250, 264, cité dans Brochu, 2019, p. 48)

## AUTHENTICITÉ

« [L]'authenticité "est moins immédiatement liée à l'origine de l'objet qu'à l'objet lui-même en tant que trace, c'est-à-dire en tant qu'objet ayant traversé le temps. Elle est donc déterminée par les éléments qui font des archives un objet de durée plutôt qu'un objet du passé" ». (Klein, 2014, p. 245, cité dans Klein, 2018, p. 13, nous soulignons)



## CADRE DE RÉFÉRENCE / CHAMPS D'EXISTENCE

« [C]e que nous nommons le "cadre de référence" — c'est-à-dire l'ensemble des domaines d'activités auquel se réfèrent les archivistes pour assigner une valeur secondaire aux documents — est étroitement lié aux fonctions attribuées aux archives et renvoie à une perspective proprement archivistique et a trait à la diffusion. Il est, selon nous, à distinguer des champs d'existence des archives qui recouvrent, eux, les domaines utilisant effectivement les archives. Les champs d'existence sont donc liés à une conception sociale

large des archives qui relève du domaine de l'exploitation. S'ils ne se confondent pas, le cadre de référence et les champs d'existence devraient, idéalement, se recouvrir mutuellement.» (Klein, 2014, p.246, nous soulignons)

(Voir Champs d'exploitation)

### CARACTÈRE LACUNAIRE

«Les archivistes doivent donc réaliser que souvent ce qui fait l'intérêt pour les archives réside dans ces associations perçues comme négatives qui leur permettent de faire mémoire : le temps est inscrit à même leur matérialité (poussière), elles recèlent toujours quelque chose qui est en attente d'être perçu (secret), elles sont porteuses d'oubli sans lequel aucune mémoire n'est possible (lacune, fragilité, minuscule).» (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, 2018, p. 40–41, nous soulignons)



## CHAÎNE DES USAGES

« Pour nous, la chaîne des usages représente les étapes que l'utilisateur effectue lors de l'utilisation des archives, alors que la chaîne documentaire identifie les étapes de traitement du document effectuées par l'archiviste ou l'institution. La chaîne des usages est à l'utilisateur ce que la chaîne documentaire est au document. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 4, note 9, nous soulignons)

## CHAMPS D'EXPLOITATION

« [N]ous proposons six grands champs d'exploitation des archives en général que nous appliquons aux archives audiovisuelles en particulier : 1) exploitations juridiques, judiciaires ou politiques, 2) exploitations administratives, 3) exploitations communicationnelles, 4) exploitations scientifiques, 5) exploitations socioculturelles et 6) exploitations artistiques. Chaque champ instaure un rapport différent avec les archives qui se manifeste par leurs différentes conditions d'utilisation, dans lequel le rôle du spectateur varie. Chaque champ suppose une certaine vision du document qui met en perspective des modalités d'exploitation faisant appel à des caractéristiques particulières des documents.

Les exploitations juridiques, judiciaires et politiques correspondent aux usages liés aux fonctions de preuve ou à la valeur légale des documents. [...]

Les archives peuvent être utilisées pour revendiquer des droits, pour défendre une cause, pour prouver l'existence d'un fait. Les utilisations ont lieu dans les contextes juridique, judiciaire, légal, administratif et politique. La matérialité du document sert à établir l'authenticité et la validité du document (qui a ici une fonction indicielle) et sa valeur probatoire. Les dispositifs d'exploitation sont juridiques, judiciaires et légaux. [...] Le rôle assigné au public est celui de juge : le public, par rapport aux documents, est en position spectatorielle de juger de la recevabilité des représentations et significations portées par les archives. Les contextes, les dispositifs et la matérialité tendent à convaincre que le document est une preuve.

Les exploitations administratives [...] correspondent aux usages liés à la valeur primaire et aux fonctions d'information des documents. [...] Les utilisations ont lieu dans les contextes institutionnel, organisationnel, fonctionnel, informationnel, professionnel, bureaucratique, technique et de gestion et le plus souvent en lien avec les archives courantes. La matérialité du document sert de support pour l'information. Les dispositifs d'exploitation sont opérationnels, administratifs, institutionnels, organisationnels. [...] Le rôle assigné au public est celui d'utilisateur producteur ou de client. Les contextes, les dispositifs et la matérialité tendent à répondre aux besoins fonctionnels et informationnels des usagers. [...]

Les exploitations communicationnelles regroupent les utilisations liées aux domaines médiatiques (de la communication, de l'information, des TIC, etc.)

[...]. Dans ce champ d'exploitation, les utilisations ont lieu dans le contexte médiatique à des fins d'information factuelle ou descriptive. Les fonctions de preuve et d'information sont mises de l'avant. [...] La matérialité a ici fonction de trace d'un événement et support du contenu. Les dispositifs d'exploitation sont médiatiques et axés sur la transmission d'un message. [...] Le rôle assigné au public est celui de récepteur d'un message. Les contextes, les dispositifs et la matérialité tendent à communiquer, illustrer, informer, convaincre le grand public.

Les exploitations scientifiques comprennent entre autres les exploitations en sciences, par exemple en sociales et humaines [...], mais incluent aussi tout autre type de recherche scientifique ou technique utilisant les archives comme sources de données. Dans ce champ d'exploitation, les utilisations ont lieu dans les contextes scientifiques comportant une analyse poussée et le plus souvent en lien avec les archives définitives, par exemple en histoire, anthropologie, ethnologie. La matérialité peut prendre ici une autre fonction que celle de support ou de trace en devenant source de connaissance. Les dispositifs d'exploitation sont scientifiques et axés sur le savoir et la connaissance. [...] Le rôle assigné au public est celui de récepteur du savoir. Les contextes, les dispositifs et la matérialité tendent à montrer, démontrer, expliquer, analyser un phénomène dans le cadre de discours disciplinaires s'adressant à un public souvent expert et scientifique. [...]

Les exploitations socioculturelles regroupent ce qui a trait à la dimension collective du patrimoine culturel transmis de génération en génération, autrement dit, ce qui contribue à la mémoire et l'identité d'une société, d'une personne morale ou physique, d'une famille, d'une communauté, d'une culture. [...] Les utilisations ont lieu dans les contextes sociétal, identitaire, patrimonial ou généalogique. La matérialité peut ici témoigner de pratiques et aussi comporter une valeur artéfactuelle qui lie le spectateur au passé. Les dispositifs d'exploitation sont sociaux, patrimoniaux, culturels, ludiques. [...] Le rôle assigné au public est celui de participant de la mémoire ou d'une identité culturelle ou sociale.

Les exploitations artistiques réfèrent à l'utilisation des archives ou du concept d'archives à des fins de création artistique. [...] Elles comprennent aussi les exploitations à des fins ludiques [...]. La matérialité est mise de l'avant, car les exploitations artistiques exploitent souvent le support et la forme du document. Des exemples de dispositifs sont des installations, spectacles, concerts, concours, albums, livres, films, sites web. Les publics peuvent entretenir avec les archives différents rapports selon le contexte, la matérialité et le dispositif choisis par l'artiste. Le rôle assigné au public est celui d'usager indirect, de spectateur.» (Côté-Lapointe, 2018, section 4.3.2. Les champs d'exploitation, nous soulignons)

(Voir Cadre de référence / Champs d'existence)

## COLLECTE

« En effet, le temps de la collecte des archives [...] est un moment privilégié pour approcher le comportement des hommes face à leur archives. Il est le temps d'une expérience humaine partagée, celui d'un échange interpersonnel entre l'archiviste et le propriétaire des documents. Parce qu'elle n'est pas neutre, parce qu'elle prend place dans une pratique administrative codifiée, cette expérience pose également un certain nombre de problèmes méthodologiques et déontologiques, qu'il faudra envisager. » (Hottin, 2006, La collecte, p.71)

« Le moment de la collecte, tout au long des différentes phases qui le composent, donne accès non seulement aux représentations des "archives-documents", mais aussi à celles des "archives-institution", perceptibles à travers les attentes des personnes vis à vis de l'établissement chargé de la collecte; c'est également le moment au cours duquel, par la discussion mais aussi via la remise à l'archiviste de documents de présentation (récits de vie, lettres de motivation), peuvent être appréhendées diverses formes de représentation de l'individu en lien avec ses archives. Enfin, cette deuxième série de représentations peut être approfondie lorsqu'on se penche sur les formes de classement mises en œuvre par les individus: ce n'est plus leur discours qui est révélateur de l'image de l'archive, mais l'archive qui devient révélatrice de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. » (Hottin, 2006, La collecte, p.72)

## COLLECTIONS (ENTITÉS ARCHIVISTIQUES)

« Au-delà des définitions, pourquoi ne pas considérer les collections comme des entités archivistiques, non pas en dichotomie avec le fonds d'archives, mais bien dans les perspectives qu'elles apportent à l'archivistique dans un contexte contemporain? Il s'agit d'un modèle qui prend de plus en plus d'importance et de place avec les possibilités offertes par le numérique. Les initiatives de certains collectionneurs deviennent de véritables entreprises archivistiques, comme en témoigne le cas Prelinger et ce, d'autant plus quand les collections se donnent comme mission de combler les lacunes des institutions archivistiques. » (Winand, 2018, L'exemple, p. 17)

« [C]onsidérant que l'environnement socioculturel exerce une influence considérable, voire quasi organique, dans [le] processus de production [des films de famille] et que les discours émis lors de leur visionnement les régénèrent à chaque fois, il apparaît nécessaire d'envisager leur provenance non plus comme dans le cadre objectif et définitif d'une seule personne ou famille, mais dans le cadre intersubjectif et évolutif d'une communauté sensible. Les films de famille sont moins des produits d'entités particulières que des manifestations socioculturelles qui requièrent un rassemblement en collection pour que leur matière et leur processus de production et de réélaboration puissent être connus et transmis. »

« [...] Le principe de provenance reste donc primordial dans le traitement de la collection, mais de façon renouvelée, au sens où elle se constitue d'éléments qui proviennent d'entités physiquement distinctes, mais sensiblement correspondantes. [...] L'intérêt d'initiatives d'archivage communautaire basées sur la collection comme *J'ai la mémoire qui tourne* n'est pas de prouver fidèlement qu'une personne a réellement accompli telle activité de telle façon à tel moment, mais de signifier sensiblement que plusieurs personnes, vivant dans un même ordre de réalité, ont accompli la même activité de façon similaire à différents moments. La "vérité" transmise par la collection est moins celle historique du fait précis que celle socioculturelle du vécu partagé. » (Brochu, 2019, p.72–73, nous soulignons)

« Le concept d'archives s'est élargi il n'y a pas si longtemps pour englober tout ce que l'on peut accumuler dans un objectif de consultation, d'exploitation ultérieure, quelle que soit la nature et la provenance des objets documentaires ainsi collectés; le principe de collection temporelle l'emporte aujourd'hui sur le contexte de production des archives. » (Chabin, 2014)



## CONDITIONS D'UTILISATION

« [L]orsque quelqu'un utilise un document d'archives, et ce, peu importe ses intentions, il ne peut le faire sans par la même occasion inscrire ce document dans un réseau de relations. » (Lemay, 2010, p.235)

Les conditions d'utilisation se déclinent en quatre aspects: le contexte d'utilisation, la matérialité des documents (ou l'objet), le dispositif et le rôle assigné au public. Le contexte d'utilisation est l'appropriation du document dans un contexte différent de celui de sa création ou de sa transmission qui lui confère une signification particulière en fonction d'un champ, un domaine, un discours particulier. Par ailleurs, il faut différencier les contextes de production (ou d'inscription), de conservation (ou de transmission), de diffusion et d'utilisation (ou d'exploitation).

La matérialité des documents réfère à la prise en compte de l'aspect physique, esthétique, artéfactuel des objets dans le contexte d'exploitation des archives. Par exemple, les différents contextes d'utilisation et leurs dispositifs d'exploitation ne font pas appel à la matérialité du document de la même façon. Notons que cette matérialité se transpose aussi dans le numérique.

Le dispositif se compose des divers éléments qui servent à la présentation de l'archive. « Pensons entre autres, dans le cas d'une photographie, au titre, à la légende, au texte et aux autres images pouvant éventuellement y être juxtaposées » ainsi qu'aux éléments servant par exemple « à leur mise en exposition ou encore à leur publication ». (Lemay, 2010, p.236–237) Toute exploitation s'insère dans un dispositif technique, un dispositif de « recontextualisation » (Treleani, 2014, p.109) qui sert à transposer et mettre en scène les archives dans un autre contexte que celui de sa production ou de sa transmission. Par ailleurs, il faut établir la différence entre le dispositif de production, de transmission, de diffusion et d'exploitation. Il y a aussi plusieurs niveaux de granularité d'analyse du dispositif selon qu'on se concentre sur l'utilisation, l'usage ou les pratiques.

Le rôle assigné au public correspond à l'interaction ou la réaction réelle ou attendue des usagers avec les archives, le rôle qu'on leur donne ou qu'ils se donnent dans un contexte d'exploitation. L'utilisateur ou le spectateur « ne fait pas que recevoir passivement un ensemble de faits, de relations préalablement établies et finies. [...] Le] spectateur contribue autant qu'il ne reçoit. À commencer par sa capacité à reconnaître l'archive. » (Lemay, 2010, p.237) Pour penser cette activité spectatorielle des usagers, il faut « s'appuyer sur l'activité des membres des publics » et porter attention « aux “dispositifs intermédiaires”, car l'objet n'est jamais compris, interprété ou aimé seul, mais dans un contexte. » (Esquenazi, 2013, p.17) Le rôle assigné au public découle donc des éléments d'analyse précédents (contexte, matérialité et dispositifs), éléments qui attribuent au spectateur un certain

rôle à travers ce qui est possible de faire ou de voir et ce qu'on attend du spectateur ou de l'utilisation. Ces activités et contextes peuvent être envisagés à travers la « communauté d'interprétation », notion qui regroupe les membres du public selon qu'ils partagent un même point de vue sur un objet, par exemple un film: « Ces communautés d'interprétation ne sont pas des ensembles préétablis mais le résultat de réactions identiques à un objet donné. » (Carnel, 2012, p. 189) Avec le numérique, ces communautés vont plus loin que l'interprétation, car le milieu numérique permet l'appropriation des documents d'archives à travers leur exploitation.

## CONTRE-POUVOIR

« [L]e geste d'exploitation transforme la signification des archives et leur rapport au pouvoir au travers d'un troisième temps qui peut, selon certaines conditions, agir comme point de renversement dialectique. » et faire en sorte que les utilisateurs « sont susceptibles de mettre en œuvre le [potentiel libérateur des archives](#). » (Klein, 2014, p. 237, nous soulignons)

« If one were to characterise what has informed a critical approach to the colonial archives over the last fifteen years it would have been a commitment to the notion of reading colonial archives “against the grain.” » (Stoler, 2002, p.91)

« The TRC's [Truth and Reconciliation Commission of Canada] demand for the reassembly of vast swaths of the Canadian national repository in order to gather the records dispersed across a range of department collections, shelves, sites, catalogues, and record systems is in part a demand for the reassembly and recontextualization of the archival records. It seeks to [repatriate the power of the knowledge](#) held in the archive. [...] The same records once safely enshrined within an archival arrangement and descriptive regime that affirmed Canadian sovereignty over land and history are recontextualized within a narrative of historic accountability to, and healing of, Indigenous peoples. » (Ghaddar, 2016, p. 25–26, nous soulignons)

Dans l'article « Les archives photographiques en mouvement », l'objectif est de montrer « comment des photographies d'archives produites dans une perspective d'assimilation des populations autochtones peuvent aujourd'hui servir, dans un autre contexte, d'[outils d'émancipation](#) au sein de ces mêmes communautés. » (Klein et Lemay, 2014, p. 189, nous soulignons)

(Voir Pouvoir)

## CRÉATION (ET ARCHIVES)

« [L]'utilisation de documents d'archives à des fins de création est devenue une pratique de plus en plus répandue tant dans le milieu artistique que dans

l'ensemble de la scène culturelle. Et, tout en contribuant à remettre en question l'image habituelle des archives et leurs utilités au plan social, l'utilisation des archives à des fins de création permet de considérer la discipline archivistique selon de nouvelles perspectives. » (Lemay, 2014, p.7)

Aussi, «Le développement de moyens appropriés afin de soutenir et d'encourager l'utilisation des archives à des fins de création s'avère imminent et les centres et les services d'archives se doivent d'adopter une attitude d'ouverture devant ces nouveaux types d'utilisation axés sur la création ». (Walton, 2018, p.13)  
Différentes stratégies s'ouvrent à eux « soit les résidences d'artistes en milieu documentaire ou artistique ; les projets d'exposition avec des artistes invités ; les projets initiés par un artiste ; les expositions réalisées par des artistes-commissaires ; et les commandes d'art public. » (Walton, 2018, p.108)

Comme le disait si bien l'artiste et archiviste Denis Lessard : « Force est de reconnaître, une fois de plus, à quel point les artistes nous incitent à repousser les frontières des définitions et à faire éclater les cadres établis, dont celui de l'archivistique ». (Lessard, 2013, p.70, nous soulignons)



## DIALECTIQUE

« La vérité d'un objet, sa nature, est donc à chercher dans la relation entre cet objet, le sujet qui l'appréhende et le moment historique dont participent à la fois l'objet et le sujet. Dans le cadre de la pensée contemporaine, l'approche dialectique se distingue d'une part, de l'approche postmoderne (constructiviste) en ce qu'elle part du réel, qu'elle affirme l'existence objective d'une réalité. Et, d'autre part, contrairement à l'approche traditionnelle (positiviste), elle met en jeu le sujet qui pense cette réalité. C'est ce qu'exprime Walter Benjamin

lorsqu'il écrit : « On dit que la méthode dialectique consiste à rendre chaque fois justice à la situation historique concrète de l'objet auquel elle s'applique. Mais cela ne suffit pas. Car il est tout aussi important, pour cette méthode, de rendre justice à la situation historique concrète de l'intérêt qui est porté à son objet. » (Benjamin, 1989, p. 422 cité dans Klein, 2014, p. 22, nous soulignons)

## DIFFUSION

La diffusion est une fonction archivistique, c'est-à-dire l'une des activités, des « interventions qui permettent de gérer efficacement et avec efficience l'ensemble des archives d'une institution donnée. » (Couture, 1999, La politique, p. 14) « La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. » (Charbonneau, 1999, p. 374) La diffusion comprend quatre composantes: la communication, la valorisation, la référence et la promotion. Le but de la diffusion est de permettre aux archivistes d'un centre ou d'un service d'archives de mettre en place les moyens afin de desservir adéquatement leur clientèle d'usagers.

Afin de mieux l'envisager sous l'angle de l'exploitation, il faut revoir certains aspects de la définition de la diffusion. Dans la perspective de l'exploitation, la diffusion est l'« Action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles et exploitables les contenus, formes et contextes des documents d'archives dans l'optique d'usages connus ou potentiels. »

## DOCUMENT / MONUMENT

« [L]es structures de pouvoir dans une société comprennent le pouvoir des catégories sociales et des groupes dominants de laisser volontairement ou involontairement des témoignages susceptibles d'orienter l'historiographie dans tel ou tel sens. Le pouvoir sur la mémoire future, le pouvoir de perpétuation doit être reconnu et désamorcé par l'historien. Aucun document n'est innocent. Il doit être jugé. Tout document est un *monument* qu'il faut savoir dé-structurer, dé-monter. » (Le Goff, 1988, p. 303–304, en italique dans le texte)

## DROIT DE L'UTILISATEUR

Il est souvent question du droit d'auteur lorsque l'on aborde la question de l'exploitation des archives. Mais qu'en est-il du droit de l'utilisateur ? Mis à part quelques lois, la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* au Québec par exemple — et l'accessibilité n'est pas garant de l'exploitabilité —, il n'y a pas à notre connaissance de droit de l'utilisateur ou du lecteur des archives. Encore ici, ceci traduit un parti-pris pour les institutions et une vision de l'archiviste

comme gardien des archives au détriment d'une conception plus ouverte de l'usage.

Une piste de solution pourrait être de s'inspirer des Principes fondamentaux en sciences de l'information formulés par Turock et Friedrich (2009). Une autre piste de solution est offerte par Daniel Pennac (1992) et ses dix droits du lecteur.

## EFFET-ARCHIVE

Dans le cadre du cinéma de réemploi, « le spectateur est incité à reconnaître l'archive, selon différents mécanismes spectatoriels. Il distingue, à travers matérialité et contenu, que les films utilisés appartiennent au passé : la perception de disparités temporelles, internes et externes, va produire un *effet-archive* (Baron, 2012). Ce n'est donc plus seulement l'objet, le document filmique, qui est archive, mais la sensation que l'œuvre produit qui va déterminer l'archive aux yeux du public. Cette reconnaissance va générer de l'émotion, à travers un pouvoir d'évocation ». (Winand, 2018, Expérimentation, p.155, nous soulignons)

Un effet-archive qui découle « du pouvoir qu'exercent les archives sur notre sensibilité et notre perception. Un pouvoir alimenté par la dimension matérielle des archives en tant qu'objet, par les éléments du dispositif servant à la présentation des documents d'archives et par la propension du spectateur, d'une part, à reconnaître avant de connaître, c'est-à-dire à percevoir comme archives des documents qui correspondent à l'image, à la représentation mentale qu'il se fait de l'archive et, d'autre part, à établir instinctivement des liens au sein d'ensemble de documents, à chercher à donner du sens car "c'est le cerveau qui, indépendamment et sans aucune obligation, cherche des explications, des liens, des histoires parmi des compilations d'images et qui les trouve" ». (Spieker 2008, p.139, notre traduction, cité dans Lemay, 2010, p.235)

On assiste à un engouement pour ce « goût de l'archive » (Farge, 1989), cet « effet d'archive » (Baron, 2014) qui a « aujourd'hui atteint les archives photographiques, cinématographiques et télévisuelles ». (Maeck et Steinle, 2016, p. 11) Dans ce contexte, l'utilisation des documents audiovisuels d'archives est « autant une question d'émotions qu'une question de pouvoir et de maîtrise de la mémoire. » (Maeck et Steinle, 2016, p. 12) On parle aussi, surtout en ce qui a trait aux images, d'*affect de l'archive*.



29 Les archives ont un potentiel beaucoup plus large que celui d'informer, elles ont le potentiel de toucher les différents niveaux de conscience en faisant appel aux sentiments (émotion, affect, etc.), aux intuitions, aux pensées (information, mémoire, etc.), aux sensations (vue, ouïe, toucher, etc.). (Jung, 1966, p.103)

## ÉMOTION

Quatre principales composantes nous apparaissent caractériser l'expérience émotive. En premier lieu, pour que la dimension émotive puisse se manifester, les archives doivent être mises en contact avec des utilisateurs. C'est donc dire que l'émotion est la résultante d'une rencontre. En deuxième lieu, l'émotion se révèle être un état complexe<sup>29</sup>. D'abord, en raison non seulement de la diversité mais aussi de la fugacité et du caractère souvent indicible des émotions et affects liés aux archives ; ensuite, une complexité qui est due à notre perception des archives. En troisième lieu, même si les archives sont susceptibles de produire une panoplie d'émotions, elles n'en possèdent pas moins un dénominateur commun : le pouvoir d'évoquer, autrement dit de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit. **La valeur émotive découle ainsi du pouvoir, de la fonction d'évocation des documents d'archives.** Enfin, l'émotion est dépendante des circonstances : ce qui pourra constituer une expérience hautement émotive pour les uns ne sera pas forcément le cas pour d'autres placés dans des conditions différentes. En effet, toute exploitation de matériel d'archives ne peut se réaliser sans satisfaire à des conditions d'utilisation, à savoir la dimension matérielle, le contexte, le dispositif au sein duquel sont inscrits les documents, et, finalement, le rôle joué par le public. (Lemay, 2017, L'émotion, p. 17–19, nous soulignons)

Ainsi, en raison de cette capacité d'évocation liée à leur caractère lacunaire se manifeste, selon Klein, l'une des plus belles qualités des archives : « elles sont porteuses d'une part de mystère toujours plus grande que ce qu'elles nous révèlent. **La poésie de l'archive**, l'origine de l'émotion que les archives suscite[nt] est très certainement à chercher dans ce caractère

30 « [L]es archivistes ont grandement intérêt à prêter attention à ce nouveau type d'exploitation des archives. Une meilleure compréhension de ce phénomène permet de dégager des pistes, des solutions, des perspectives fort pertinentes tant pour la pratique archivistique que pour les fondements théoriques de la discipline. » (Lemay, 2010, p.239)

fantomal et onirique ». (Klein, 2014, p. 224, nous soulignons)

(Voir Poétique)

## EXPLOITATION

L'exploitation est une dimension constitutive des archives que nous définissons « comme le moment de l'utilisation des archives [...] et, par extension, l'ensemble de leurs utilisations potentielles ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 3, note 6) « L'exploitation est [donc] relative à l'existence des documents une fois les différents gestes archivistiques posés (depuis l'acquisition / création jusqu'à la diffusion en passant par le traitement) ». (Klein, 2014, p.232) L'exploitation, en tant que cinquième dimension du *Records continuum*, ajoute quatre nouveaux axes au modèle : l'activité, la finalité, la matérialité et la temporalité. Le but de l'exploitation étant de comprendre selon quelles conditions les utilisateurs dans l'espace social transforment les archives en archive.

« [L]'exploitation consiste toujours en une forme d'inscription de soi — individuelle ou collective — dans le temps, c'est-à-dire qu'elle consiste toujours en l'établissement d'une archive. » (Klein, 2014, p.274, nous soulignons)

« La diffusion, la valorisation et la référence visent un même objectif général : l'exploitation des archives. » (Cardin, 2012, p.40)

L'exploitation artistique fournit un regard enrichissant sur la théorie et les pratiques archivistiques<sup>30</sup> en faisant ressortir des valeurs et fonctions des archives peu prises en compte par les archivistes, telles que la matérialité des archives, ses qualités esthétiques, ses valeurs artéfactuelle, symbolique et d'émotion.

## FONCTION

Les fonctions : « sont des contextes de significations dans lesquels les usages prennent place. » (Cardin, 2013–2014, p. 139) « Les fonctions sont définies à partir des valeurs accordées à l'objet par celui qui le possède. » (Cardin, 2013–2014, p. 140)

(Voir Valeur)

## IMAGINAIRE ARCHIVISTIQUE

« Ce pouvoir des archives est lié à l'imaginaire archivistique qui confère aux documents la capacité de conserver une vérité inscrite à même l'ensemble documentaire et qui fait image quant à l'événement. Là où les archivistes pensent les archives, soit comme un reflet du producteur, soit comme la construction d'une représentation, selon leur position épistémologique,

on peut les considérer plutôt comme une **possibilité de créer des images partagées.**» (Klein, 2018, p. 134–135, nous soulignons)



## INARCHIVABLE

« De la décomposition des matières filmiques et vidéographiques, aux dynamiques de pouvoir derrière le geste d’archivage et leurs récits tacites (Ketelaar, 2001), en passant par les émotions et l’affect véhiculées par les documents, les artistes nous confrontent donc à une dimension inarchivée ou inarchivable, qui est constitutive de ce que sont les archives et de comment elles se construisent. » (Winand, 2018, septembre)

## LIEUX D’ARCHIVES (DÉPLACEMENT)

« En se donnant les mêmes missions que les archives, tout en partant d’une collection, les *Prelinger Archives* incitent une réflexion sur les espaces et lieux d’archives, et plus particulièrement sur l’idée du déplacement de ces lieux. Ancré dans un contexte numérique, il s’agit d’un **glissement qui s’opère à deux niveaux, du point de vue des utilisateurs.** Tout d’abord, les utilisateurs développent une relation personnelle aux archives : ils peuvent les consulter, les collectionner, les modifier ou encore les rediffuser, brouillant ainsi la notion de propriété, les limites imposées par le droit, ou encore la nature du document d’archives. [...] Ensuite, les archives opèrent une transition d’espaces physiques

à espaces virtuels. [...] De nouveaux espaces virtuels de rencontre se créent, à l'extérieur des bâtiments d'archives. Les institutions peuvent dès lors y disséminer les documents qu'elles préservent et rejoindre de potentiels utilisateurs. En parallèle, des communautés de passionnés ont la possibilité de mettre leurs collections en ligne, les présenter, les traiter et les gérer comme des archives.» (Winand, 2018, L'exemple, p.20, nous soulignons)

«[D]e nombreuses initiatives d'archivage de films de famille, et parfois d'autres films amateurs et orphelins, ont été mises sur pied à divers endroits sur la planète. Elles se développent cependant **en marge des grandes institutions patrimoniales**, par l'entremise de petits organismes régionaux et regroupements indépendants. Adoptant le modèle des archives de communauté et profitant des possibilités offertes par le numérique, ces initiatives tentent de surmonter les problèmes que pose l'archivage des films de famille en recourant à des approches et des pratiques d'archivage alternatives. Leur intention est de rendre accessible et exploitable la matière des films et, surtout, d'encourager les gestes interprétatifs, discursifs et créatifs susceptibles d'en dégager et d'en actualiser la signification. Pour ce faire, leurs artisans rassemblent des collections d'intérêt en respectant un principe de provenance sensible, proposent des orientations de lecture en éditant des parcours de découverte et en figurant des récits familiers, et instaurent des espaces communs de partage et d'expérimentation en mobilisant diverses ressources.» (Brochu, 2019, p. 1–2, nous soulignons)

## MATÉRIALITÉ

«[L]a matérialité des documents [...] est en fait le lieu d'inscription de l'ensemble des éléments en jeu dans le processus de production des archives depuis la création des documents jusqu'à leur destruction ou mise en archives.» (Klein, 2014, p.236)

«La matérialité est l'un des quatre axes de l'exploitation ou de la 5<sup>e</sup> dimension du *Records continuum*.» (Lemay et Klein, 2014)

«L'usage artéfactuel, c'est l'usage des documents en tant qu'objets fabriqués, pour leur matérialité, leurs qualités esthétiques, leur tangibilité et leur forme physique.» (Yeo, 2005, p.34, notre traduction)



## MÉMOIRE

« En admettant, à la suite de Walter Benjamin (2000), que la mémoire se manifeste sous deux formes, volontaire et involontaire, et que la mémoire involontaire relève d'un processus inconscient, on peut mieux saisir la manière dont les archives peuvent faire mémoire et permettre la transmission de quelque chose du passé. La mémoire volontaire est celle qui met en œuvre le souvenir rappelé dans le présent de manière consciente. La mémoire involontaire correspond à l'inconscient freudien qui est le résultat d'un acte de refoulement. » (Lemay et Klein, 2015, Quartiers, p.184–185)

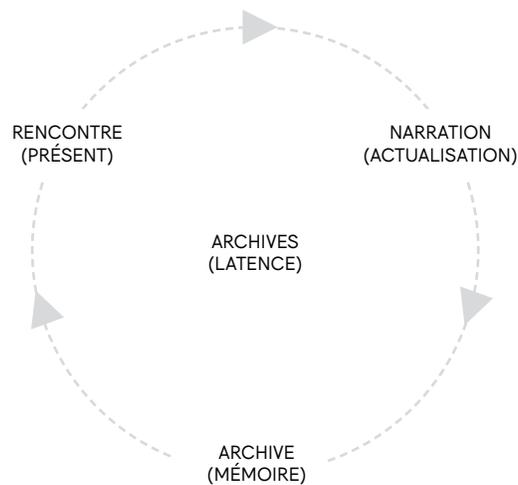


Figure 4 : Les archives et la mémoire (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 40)

« [L]es archives portent toujours une mémoire involontaire du fait qu'elles sont le résultat d'une sélection et que tout ce qui a été écarté par le geste archivistique n'en est pas moins présent. C'est cette latence que l'exploitation est capable de mettre à jour par une narration différente de celle mise en place lors des moments administratif et archivistique (**Figure 4**).

C'est dans la mesure où une mise en récit accompagne le processus de dévoilement de la mémoire involontaire dont elles témoignent que les archives remplissent une fonction mémorielle. Geste de l'après-coup, l'exploitation participe du présent et, à ce titre, établit une distance entre les archives et leurs origines (création des documents et constitution des archives) qui est nécessaire à la connaissance du passé, c'est-à-dire à la mémoire.

En d'autres termes, [...] l'exploitation est une rencontre dont résulte une mise en récit au présent qui fait que le passé en latence dans les archives peut être révélé et constituer une mémoire, une archive. » (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 39, nous soulignons)

#### MISE EN ARCHIVES

« Au fond, les archives ne sont pas tout à fait ce reflet que voudrait y voir l'archivistique classique, le geste de mise en archives constitue une représentation du producteur qui est aussi une simplification puisqu'un nouvel ordre est donné aux documents (ne serait-ce qu'en intégrant le fonds à un ensemble préexistant : le dépôt d'archives) et qu'un tri est effectué pour ne conserver que ce qui est significatif. Cette simplification du réel est socialement déterminée dans la mesure où "les archives reflètent la réalité telle que perçue par les *archiveurs*" (Ketelaar 2001, p.133, notre traduction, en italique dans le texte) qu'ils soient les archivistes ou le producteur préparant son fonds pour le transférer. » (Klein, 2018, p. 131, nous soulignons)

(Voir Point zéro)



## MISE EN RÉCIT

« [S]i les archives permettent une forme de transmission du passé, c'est dans le geste de l'exploitation compris comme une mise en récit qu'elles sont susceptibles de le faire. La figure du conteur benjaminien se retrouve potentiellement dans chaque utilisateur des archives puisque le récit est une reconfiguration de ce que portent les documents dans une constellation mémorielle qui est le lieu de rencontre entre Autrefois comme savoir non-encore conscient du passé et Maintenant comme fulgurance de la réminiscence. » (Klein, 2014, p. 171–172, nous soulignons)

« [L]es archives n'ont jamais de terme ni de signification définitive, puisqu'elles constituent des entités ouvertes et dynamiques dont le sens se renouvelle à chaque fois qu'une conscience humaine effectue un acte de lecture-utilisation qui en réactive les potentialités. Par conséquent, ce n'est pas seulement l'accumulation des archives, mais surtout leur expérimentation et leur ré-énonciation sous forme de récits qui permettent aux mémoires individuelles et collectives de se régénérer. » (Brochu, 2019, p. 25)

« Récit / Nous avons besoin de raconter des histoires, et besoin de les écouter. »  
(Outre-vie / Afterlife, Un lexique conceptuel, 2018, p.249)



31 « [L]e lien archivistique est le  
“Réseau de relations qu’un document  
d’archives entretient avec les autres  
documents appartenant au même  
ensemble organique.” » (Banat-Berger  
*et al.*, 2016, cité dans Klein, 2018, p.137)

## MONTAGE

« Là encore, on retrouve les archives là où l’archiviste n’en voit pas : plutôt que leur contenu, ce sont les liens établis par le montage qui font sens. De la même manière que le lien archivistique<sup>31</sup> permet aux documents d’archives de faire sens, le montage d’images d’origines diverses et n’ayant initialement pas de relation entre elles tisse un nouveau réseau de significations. »  
(Klein, 2018, p. 133)

## POÉTIQUE

« Les archives évoquent le passé accumulé depuis leur constitution par leur matérialité — tant l’accumulation que les traces de vieillissement. »  
Mais, par ailleurs, « Les archives maintiennent, en même temps, un voile sur ce passé. Elles nous rappellent ainsi que nous n’y avons qu’un accès partiel. »  
Ainsi, c’est par « la distance entre passé et présent », « dans cet espace entre dit et non-dit que les archives se révèlent porteuses de potentialité poétique. »  
(Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 36–37, nous soulignons)

(Voir Émotion)

## POINT ZÉRO

« [L]’archivistique pense et façonne les archives en cherchant toujours à les ramener à un point zéro plus ou moins fantasmé, ce qui revient à vouloir effacer ce que la matérialité nous impose : la distance entre le temps de la création des documents et le présent. » (Klein, 2018, p. 133)

(Voir Mise en archives)

## POUVOIR

« La conservation des archives a été, de tout temps, liée à l’exercice du pouvoir : posséder la mémoire est un moyen essentiel de gouverner et d’administrer. » (Duchain, 1983, p.2)

« [L]es archives participent toujours déjà d’un système de domination. Elles sont, en effet, le fruit des rapports de force qui animent la société et ne peuvent, en première instance, représenter que ces rapports sociaux. » (Klein, 2014, p. 235)

Comme le déclare l’historien Jacques LeGoff, le document « n’est pas un matériau brut, objectif, innocent, mais [il] exprime le pouvoir de la société du passé sur la mémoire et sur l’avenir : le document est monument ». (LeGoff, 1988, p.20)

« Brian Brothman a bien résumé ce constat : “[Archivists] are not simply ‘acquiring’ and ‘preserving’ records of value; [they] are *creating value*, that is, an order of value, by putting things in their proper place, by making place(s) for them... the history of the record does not stop at the portals of archives. Archives are participants in and shapers of that history.” » (Brothman, 1991, p.82, 91, cité dans Wallot, 1998, p. 70, en italique dans le texte)

« That the existence, preservation, and availability of archives, documents, records in our society are very much determined by the distribution of wealth and power. That is, the most powerful, the richest elements in society have the greatest capacity to find documents, preserve them, and decide what is or is not available to the public. This means government, business, and the military are dominant. » (Zinn, 1977, p.20)

« Archives have always been about power, whether it is the power of the state, the church, the corporation, the family, the public, or the individual. Archives have the power to privilege and to marginalize. **They can be a tool of hegemony; they can be a tool of resistance.** » (Schwartz et Cook, 2002, p.13, nous soulignons)

« Archives then are not some pristine storehouse of historical documentation that has piled up, but a reflection of and often justification for the society that creates them. » (Schwartz et Cook, 2002, p. 12)

(Voir Contre-pouvoir)

#### RECORDS CONTINUUM (5<sup>E</sup> DIMENSION)

En prenant pour point de vue l'exploitation des archives, on peut enrichir le modèle du *Records continuum* d'une cinquième dimension et en prolonger les axes (**Figure 5**).

À l'origine, le souci principal du premier archiviste national australien Ian Maclean était que les responsables dans les centres administratifs du gouvernement australien et les archivistes aux archives nationales collaborent et se coordonnent pour assurer une gestion continue des documents. Cette collaboration était d'autant plus urgente que, durant les années 1950, le gouvernement australien n'était pas centralisé. Les archives ne cessaient de circuler entre les ministères qui se transféraient souvent leurs fonctions. (Maclean, 1959, p.393 ; Stuckey, 1994, p.42–43)

Cette idée de devoir suivre le document et d'identifier les personnes responsables de sa préservation sont au cœur du modèle de Frank Upward qui veut penser les archives comme un objet social et interactionnel. Dans un entrecroisement de quatre dimensions relatives à un système d'archives (création, captation, organisation et pluralisation) et de quatre axes incarnant les préoccupations des archivistes (identité [du producteur], transaction [soutenue par les documents], [documents comme] preuve et contenant d'archivage [comme dispositif]), le *Records continuum* formalise la prise en charge des archives de la création des documents jusqu'à leur conservation dans une institution de manière à mettre l'accent sur les pratiques archivistiques et leur impact sur la constitution des archives. (Upward, 1996; 1997)

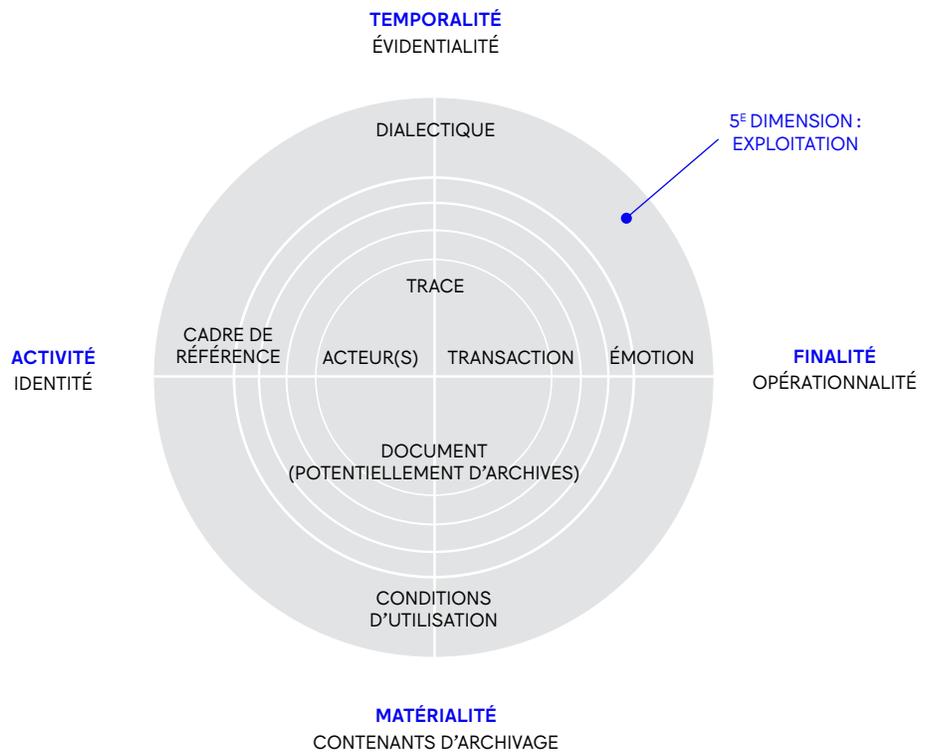


Figure 5 : L'exploitation ou la cinquième dimension du *Records continuum* (Lemay et Klein, 2104, *Les archives définitives*, p.97)

Dans l'adaptation du modèle par Lemay et Klein: « L'axe de l'identité (*identity*) représente la structure de la provenance, des autorités et responsabilités. Il permet de savoir qui est responsable des documents dans le temps. Du point de vue de l'exploitation, il se voit alors transformé en **axe de l'activité** à laquelle les documents sont associés depuis leur création jusqu'à leur exploitation. Ce prolongement couvre de la sorte l'ensemble des acteurs et des pratiques se déployant autour des documents: le producteur et ses diverses instances, l'archiviste et l'utilisateur. L'axe de l'opérationnalité (*transactionality*) reflète l'attention portée aux documents dans la conduite des affaires et comme enregistrement d'activités qui créent des liens entre les documents. Il devient **l'axe de la finalité** des documents, c'est-à-dire des fonctions qu'ils remplissent tant pour les producteurs que pour les utilisateurs. L'axe des contenants d'archivage (*recordkeeping*) identifie les différents moyens et lieux de stockage de l'information consignée. Il se voit transformé en **axe de la matérialité** des documents, c'est-à-dire ce qui constitue les archives en objet concret. Enfin, l'axe de la preuve (*evidentiality*) permet d'envisager les documents dans leur lien avec la mémoire. Il devient **l'axe de la temporalité** puisque la possibilité conceptuelle de l'archive doit être cherchée dans l'enregistrement d'un événement et dans l'actualisation des possibles que cet enregistrement permet, c'est-à-dire dans l'utilisation — à quelque stade de l'existence du document que celle-ci ait lieu. (Klein et Lemay, 2018, *De la diffusion*, p.164–165, nous soulignons)

32 Dans le deuxième sens, c'est-à-dire de « sédimentation historique », que lui donne Bologna. « [B]ased on this second meaning of “sedimentation,” its effects are seen by those retrieving the record in question and “reading” it in their contemporary world as evidence of a past world. Sedimentation, substantiated by the historical interpretation of the record, becomes, as a result, “historical sedimentation.” » (Bologna, 2017, p.42, nous soulignons)

## REGARDS CROISÉS

« Les regards croisés [par ex. la rencontre entre l'art et l'archivistique] non seulement alimentent la réflexion sur le concept disséminé d'archive, mais enrichissent également la réflexion archivistique sur les usages et la compréhension des archives en dehors de cette discipline. » (Winand, 2018, Film review, p. 145)

## RÉUTILISATION

« Pour nous, la réutilisation des archives est une forme d'exploitation qui dépasse le stade de la simple consultation et sous-entend la “recontextualisation” à travers différents dispositifs (Treleani, 2014, p. 109) (par exemple, la transposition d'un document dans un nouveau contexte éditorial qui modifie son sens) ou sa transformation (modification du contenu, du format, du support, du médium, etc.). » (Côté-Lapointe, 2018, p. 173)

(Voir Utilisation)



## SÉDIMENTATION

« Therefore, [...] “sedimentation<sup>32</sup>” will refer to the entire period of time from an archives' formation to its use again as a source. It will include any and all actions performed on the records in question by the creator of said records as well as by all others, including those who will have maintained and transmitted them over time for future generations. [...] Any subsequent

user or scholar will also contribute to the sedimentation of these records, and anyone using them after me will have to consider the traces of my own activity on said archives as well. » (Bologna, 2017, p. 43–44)

Les archives sont plus que la somme des documents, car le processus d'accumulation est lui-même porteur de sens. Miller souligne fort à propos que : « Les documents dans les collections d'archives sont reliés les uns aux autres d'une manière qui transcende l'information dans chaque document. La somme des archives est plus grande que la somme de ses parties ; les relations sont aussi importantes que les éléments. » (Miller, 1990, p.20, notre traduction)

Autrement dit, toute la richesse des archives consiste à sédimer les couches des différents contextes de l'expression, de l'inscription, de la transmission et de la lecture des documents (**Figure 3**) auxquels il faudrait ajouter les contextes d'exploitation. En effet, les « archives ne sont pas l'aboutissement inerte des activités de leurs créateurs, mais plutôt des entités dynamiques qui sont continuellement remodelées par les actions subséquentes des usagers et des conservateurs. » (Bologna, 2017, p. 36, notre traduction) En ce sens, l'acte d'archiver suppose de considérer les intentionnalités — que ce soit a priori par le créateur des documents ou *a posteriori* le détenteur (l'archiviste par exemple) ou l'utilisateur — qui influencent le contenu, la forme et le contexte des archives. Le document devient, en particulier avec la réinvention numérique, un palimpseste, un objet dont « l'état présent peut laisser supposer et apparaître des traces de versions antérieures » (CNRTL, 2012, l'italique est de nous). (Côté-Lapointe, 2018, section 3.4.2.4. *La sédimentation documentaire est plus que la somme des documents*, nous soulignons)

## STRATES DOCUMENTAIRES

« Nous résumons la construction du document en quatre grandes strates [**Figure 2**] : **expression, inscription, transmission et lecture**. [...] La première strate du document est l'expression. [...] L'expression conjugue le signifiant et le signifié sous un mode spécifique (un média sonore, visuel, etc.) qui permet au contenu de l'œuvre d'être exprimé. [...] La deuxième strate du document est l'inscription. Le document est un artéfact, une inscription qui s'insère dans un système, un contexte de production et de consultation. L'inscription est la résultante de la fixation de l'expression du contenu sur un support. [...] La troisième strate du document est la transmission. [...] La transmission est l'organisation du document par son détenteur dans un ensemble, une structure ou un dispositif plus large qui permet la sauvegarde et la médiation de son contenu et de son contenant à travers le temps à des fins de réutilisation ultérieure. [...] Le niveau de la lecture est la consultation et l'interprétation, la réappropriation du contenu, de la forme et du contexte, du document. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 89–90, nous soulignons)

## STRUCTURE EN GIGOGNE

« Il semble que nous observons ainsi une structure en gigogne, en miroir d'une hiérarchie archivistique: d'un côté, un document fait partie d'un dossier, lui-même partie d'une série, intégrée à un fonds qui est conservé dans des archives; de l'autre, une pellicule est utilisée au cœur d'une performance, réutilisée dans un film pour finalement être préservée, comme film et pellicule, au sein des archives du créateur. Les deux mouvements alternés se déplacent du document aux archives dans un premier temps, mais également des archives à l'archive, lors de l'exploitation. » (Winand, 2016, p. 48–49)

À titre d'exemple, l'analyse des chapitres sur la fonction de diffusion dans *Les archives au XX<sup>e</sup> siècle* (Couture et Rousseau, 1982) et *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (Couture, 1999) produit un effet gigogne en ce sens où la façon dont la fonction archivistique est conçue implique ou traduit par le fait même une certaine vision de l'archivistique, des archivistes, des archives, des utilisateurs, des usages, etc., (Lemay, 2017, De la diffusion, p. 89) comme si l'une entraînait *de facto* les autres dans son sillon. Même remarque de la part de Simon Côté-Lapointe à propos de la notion de strates documentaires, à savoir que « Chaque nouvelle addition qui procède par sédimentation devient, en gigogne, le contenu du prochain niveau d'analyse ». (Côté-Lapointe, 2018, p. 84)

## TEMPORALITÉ

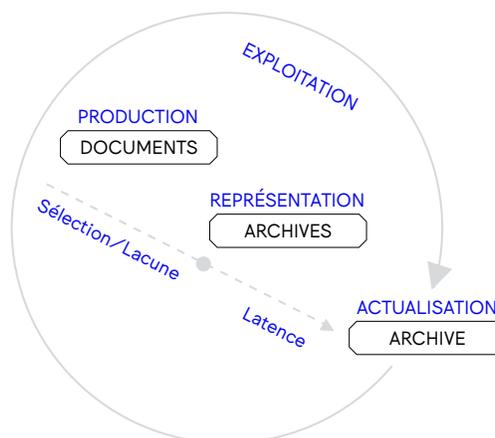


Figure 6 : Les temps des archives (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 39)

« [L]e temps dans lequel les archives s'inscrivent se déploie en 3 moments qu'il faut distinguer (Figure 6) : Le temps « administratif » de la production des documents dans le cadre des activités d'une personne physique ou morale, d'abord, qui marque les archives tant dans leur forme, que dans leur format et leur support, ou encore dans leur structure. C'est en cela que la matérialité peut être considérée comme un point d'accès au passé. Le temps archivistique

de la constitution des archives par les archivistes, ensuite, déterminé par les rapports sociaux dont elles sont une représentation par ce qu'elle intègre à la mémoire collective et ce qu'elle en exclut. **Le temps de l'archive**, enfin, qui est celui de l'exploitation entendue comme les diverses formes d'actualisation des passés portés par les archives.» (Klein et Lemay, 2018, avril, nous soulignons)

« En ce sens, **les archives sont un lieu d'entrecroisement des temps**, ceux de leur production et celui de l'actualisation susceptible de faire archive. Cet entrecroisement, on peut l'envisager selon la modalité de la rencontre : rencontre d'un passé en latence et d'un présent fulgurant selon les mots de Georges Didi-Huberman à propos de l'image dialectique benjaminienne (2000), rencontre d'un utilisateur avec des documents dont peut surgir une certaine connaissance du passé. » (Klein et Lemay, 2018, Archives et création, p. 38, nous soulignons)

La temporalité est l'un des quatre axes de l'exploitation ou de la 5<sup>e</sup> dimension du *Records continuum*. (Lemay et Klein, 2014)



## TRACE

Le document est d'abord défini par la matérialisation d'un message sur un support, qui devient dès lors une trace, un objet consultable : les documents sont des « traces laissées par les hommes » (Foucault, 1969). Paul Ricoeur (2000) souligne aussi l'importance de la trace documentaire qui s'insère dès lors dans une certaine matérialité.

## TRAJECTOIRE DOCUMENTAIRE

« Le cycle divise [...] le temps à la manière mécanique d'une horloge et relève du seul temps chronologique quand la trajectoire peut le représenter sous ses différentes acceptions (chronologique ou dialectique). Cette dernière est

alors susceptible de soutenir la conception du temps de l'archive puisqu'elle implique de renoncer à l'idée que les documents connaissent des moments successifs qui en changent la nature en proposant que le même élément est représentable de différentes manières selon le point de sa trajectoire auquel il se trouve.» (Klein, 2014, p.263)

## USAGE

« [L]a notion d'usage a une connotation plus large que l'utilisation, car elle désigne le contexte dans lequel l'utilisation se produit, donc tient compte des interactions entre utilisateurs, institutions, systèmes d'information et documents d'archives ». (Côté-Lapointe, 2018, p.12)

« Dans le contexte archivistique, l'usage est une rencontre entre individu(s) et archives dans laquelle il faut considérer autant l'aspect humain que l'aspect objet (document), car le sens de l'usage émerge de la conjonction "entre des produits et des publics, des contextes médiatiques et des contextes sociaux." (Esquenazi, 2013, p. 10). » (Côté-Lapointe, 2018, p.171)

## USAGER

Selon le glossaire de la SAA [Society of American Archivists], un usager est « un individu qui utilise les collections et les services d'un centre d'archives ; un client ; un lecteur ; un chercheur » (Pearce-Moses, 2005, p.289, notre traduction), mais désigne aussi la personne qui utilise un site web ou une application informatique. En mettant l'accent sur le centre d'archives et non pas les archives, Pearce-Moses traduit une vision de l'usager centrée sur l'institution détentrice des archives. Une définition plus large de l'usager des archives est proposée par Conway : « Les *usagers*, dans le sens le plus élémentaire du terme, sont des personnes qui cherchent de l'information dans des documents d'archives. » (Conway, 1986, p.395, notre traduction, en italique dans le texte)

Ainsi, la notion d'usager inclut le contexte de l'utilisation (par exemple, la prise en compte du dispositif, du contexte social, de l'institution, etc.) alors que celle d'utilisateur [...] met l'accent sur l'action et les opérations effectuées par un individu. (Côté-Lapointe, 2018, p.205)

## UTILISATEUR

La notion « d'utilisateur désigne la manipulation effective d'objets, soit l'interaction entre une personne et un document d'archives. » (Côté-Lapointe, 2018, p.2, note 2)

Dans la perspective de l'exploitation, « L'utilisateur devient l'agent privilégié du champ disciplinaire, au détriment de l'archiviste et du producteur des documents. » (Klein, 2014, p.229)

33 À ne pas confondre avec les fonctions archivistiques.

34 Couture assigne « le mot “valeur” à une utilisation plus précise — valeur primaire et valeur secondaire — et [...] le mot “fonction” à la preuve (administrative, légale et financière) et au témoignage. » (Couture, 1998, p. 13)

(Voir Droit d'utilisateur)

## UTILISATION

« [L]’utilisation désigne l’action concrète que l’utilisateur effectue avec le document d’archives. » (Côté-Lapointe, 2018, p. 13)

(Voir Réutilisation)

## UTILITÉ

Les archives sont créées et conservées en vue de leur utilité et « la seule limite à l’utilisation des archives est l’imagination des usagers. » (Charbonneau, 1999, p. 409)

## VALEUR

« Dans le contexte archivistique, les termes *valeur* et *fonction*<sup>33</sup> des archives ont un double emploi. La ligne n’est pas toujours claire entre les deux : on parle des valeurs primaires et secondaires ainsi que des valeurs de preuve, d’information et de témoignage des documents d’archives (Lemay et Gagnon-Arguin, 2009, p. 151). Pour mieux les différencier, Grimard argue que les valeurs des documents réfèrent à la signification et à la finalité des documents (dans le cas des valeurs primaires et secondaires, par exemple), alors que les fonctions correspondent à leur utilité et leurs utilisations (Lemay et Gagnon-Arguin, 2009, p. 151 et 166 ; Couture, 1998, p. 13<sup>34</sup> ; Klein, 2014, p. 76). Ainsi, pour nous, les valeurs des archives sont les *qualités*, les significations et finalités qu’on leur prête alors que les fonctions, soit les *activités* déterminées dévolues aux documents, sont liées aux usages des documents (CNRTL, 2012). » (Côté-Lapointe, 2018, p. 127–128, en italique dans le texte)

(Voir aussi Fonction)

~



# Bibliographie

- Akrich, M. (1993). Les formes de la médiation technique. *Réseaux*, (60), 87–98. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00081730>
- April, R. (2018). [Introduction]. Dans R. April *et al.*, *Outre-vie / Afterlife* (p.6–7). Québec, QC: VU, Centre de diffusion et de production de la photographie.
- Archiving Activism and Activist Archiving. (2015). *Archival Science*, 15(4). Numéro spécial sous la direction de A. Flinn et B. Alexander.
- Bachimont, B. (2017). *Patrimoine et numérique: technique et politique de la mémoire*. Paris, France: INA.
- Banat-Berger, F., Borgeaud, E. et Nougaret, C. (dir.). (2016). Les concepts de fiabilité, d'exactitude et d'authenticité revus à cette aune. Dans *InterPARES 2 Archivistique et diplomatique numériques: une traduction en français d'une partie des livrables du projet InterPARES 2*. Repéré à <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/revision>
- Baron, J. (2012). The archive effect: Archival footage as an experience of reception. *Projections*, 6(2), 102–120. doi:10.3167/proj.2012.060207
- Bastard, I. (2016–2017). Les pratiques numériques: problèmes de définitions. *Culture et Recherche*, (134), 41–42. Repéré à <http://www.culture.gouv.fr/content/download/157595/1716693/version/3/file/Culture-et-Recherche-134-web.pdf>
- Benjamin, W. (2000). Sur quelques thèmes baudelairiens. Dans *Œuvres* (Volume 3; traduit et présenté par Maurice de Gandillac; p.327–390). Paris, France: Gallimard.
- Benjamin, W. (1989). *Paris, capitale du XIX<sup>ème</sup> siècle: Le livre des passages* (Traduction de Jean Lacoste). Paris, France: Cerf.
- Blümlinger, C. (2014). Présentation. Attrait de l'archive. *Cinémas: revue d'études cinématographiques*, 24(2–3), 7–16. doi:10.7202/1025146ar
- Bologna, M. (2017). Historical sedimentation of archival materials: Reinterpreting a foundational concept in the Italian archival tradition. *Archivaria*, (83), 35–57.

- Brochu, S. (2019). *Archivage et transmission des films de famille dans l'environnement numérique* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/21911>
- Brochu, S. (2018). Valeurs et archivage des films de famille. Dans S. Côté-Lapointe, A. Winand, S. Brochu et Y. Lemay, *Archives audiovisuelles: trois points de vue* (p.21–32). Article développé sur la base des communications présentées au congrès annuel de l'Association des archivistes canadiens, 7–10 juin 2017, Ottawa, Ontario. Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/19887>
- Brothman, B. (1991). Orders of value: Probing the theoretical of archival practice. *Archivaria*, (32), 78–100. Repéré à <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11761/12711>
- Buchanan, A. (2011). Strangely unfamiliar: Ideas of the archive from outside the discipline. Dans J. Hill (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A Reader* (p. 37–62). Londres, UK: Facet Publishing.
- Cardin, M. (2012). La valorisation des archives. Pourquoi? Pour qui? Comment? Dans F. Hiraux et F. Mirguet (dir.), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Actes des 10<sup>e</sup> Journées des Archives, Université catholique de Louvain, 25–26 mars 2010 (p.33–49). Louvain-la-Neuve, Belgique: Éditions Academia.
- Cardin, M. (2013–2014). Penser l'exploitation des archives en tant que système complexe. *Archives*, 45(1), 135–146. Repéré à [https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45\\_1/45\\_1\\_cardin.pdf](https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_cardin.pdf)
- Carnel, J.-S. (2012). *Utilisation des images d'archives dans l'audiovisuel*. Paris, France: Hermès science / Lavoisier.
- Chabin, M.-A. (2014). Qu'est-ce qu'une archive audiovisuelle? Dans I. Didier et P. Raynaud (dir.), *E-dossiers de l'audiovisuel: l'extension des usages de l'archive audiovisuelle*. Repéré à <https://laurentmartinblog.files.wordpress.com/2014/12/lexension-des-usages-de-l-archivage-juin2014.pdf>
- Charbonneau, N. (1999). La diffusion. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p.373–428). Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Charlebois, C. et Linteau, P.-A. (dir.). (2014). *Quartiers disparus: Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village*. Montréal, QC: Éditions Cardinal.
- CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (2012). *Portail lexical (Lexicographie)*. Repéré à <https://www.cnrtl.fr/definition/utilite>

- Conway, P. (1986). Facts and frameworks: An approach to studying the users of archives. *The American Archivist*, 49(4), 393–407. Repéré à <https://doi.org/10.17723/aarc.49.4.p21825jp21403087>
- Côté-Lapointe, S. (2019). *Exposition Conrad Poirier – Bio et démarche*. Document inédit.
- Côté-Lapointe, S. (2018). *Exploitation des documents audiovisuels numériques d'archives. Modèle conceptuel théorique des usages, modalités et moyens d'organisation et de diffusion sur le web* (Chapitre 4 – version 13). Document Inédit.
- Côté-Lapointe, S. (2016). Diffusion des archives et création : un bilan d'expérience. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p. 131–161). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Côté-Lapointe, S. (2015). Créer à partir d'archives: bilan, démarches et techniques d'un projet exploratoire. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2* (p. 59–95). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/12267>
- Coutaz, G. et Gilliéron, C. (2012). *Loi sur l'archivage. Contexte, règlement d'application et lois connexes*. Chavannes-près-Renens, Suisse: Archives cantonales vaudoises. Repéré à [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/culture/archives/fichiers\\_pdf/communes/LArch\\_brochure-de-pr%C3%A9sentation.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/LArch_brochure-de-pr%C3%A9sentation.pdf)
- Couture, C. (1999). La politique de gestion des archives. Dans C. Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine* (p. 3–30). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Couture, C. (1998). Les fondements théoriques de l'évaluation des archives. Dans *L'évaluation des archives: des nécessités de la gestion aux exigences du témoignage*, 3<sup>e</sup> Symposium en archivistique, Université de Montréal, 27 mars 1998 (p. 7–26). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à [http://gira-archives.org/files/2014/11/gira\\_1998.pdf](http://gira-archives.org/files/2014/11/gira_1998.pdf)
- Couture, C. (dir.). (1999). *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Couture, C. et Rousseau, J.-Y. (dir.). (1982). *Les archives au XX<sup>e</sup> siècle: une réponse*

*aux besoins de l'administration et de la recherche* (8<sup>e</sup> impression, 1995).  
Montréal, QC: Service des archives, Secrétariat général, Université  
de Montréal.

Daveau, F. (2018, 24 janvier). 50 ans après le décès de Conrad Poirier,  
des photographies toujours bien vivantes [Billet de blogue]. Repéré à  
[http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/2018/01/24/50-ans-apres-deces-de-  
conrad-poirier-photographies-toujours-bien-vivantes/](http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/2018/01/24/50-ans-apres-deces-de-conrad-poirier-photographies-toujours-bien-vivantes/)

Duchemin, M. (1983). *Les obstacles à l'accès, à l'utilisation et au transfert  
de l'information contenue dans les archives: une étude RAMP*.  
Paris, France: Unesco. Repéré à [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/  
pf0000057672\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000057672_fre)

Ericson, T. L. (1990–1991). “Preoccupied with our own gardens”: Outreach  
and archivists. *Archivaria*, (31), 114–122. Repéré à [http://archivaria.ca/  
archivar/index.php/archivaria/article/view/11724/12673](http://archivaria.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/11724/12673)

Esquenazi, J.-P. (2013). Les médias et leur public. Dans S. Olivesi (dir.),  
*Sciences de l'information et de la communication: objets, savoirs,  
discipline* (2<sup>e</sup> édition, p.9–24). Grenoble, France: Presses universitaires  
de Grenoble.

Farge, A. (1989). *Le goût de l'archive*. Paris, France: Gallimard.

Flinn, A. et Alexander, B. (2015). “Humanizing an inevitability political craft”:  
Introduction to the special issue on archiving activism and activist  
archiving. *Archival Science*, 15(4), 329–335.

Folie, S. (2019). *L'archive Valie Export: diagramme* (Exposition « Valie Export.  
Recherche — Archive — Œuvre », VOX — Centre de l'image contemporaine,  
Montréal, 15 février — 27 avril 2019). Repéré à [http://centrevox.ca/wp-  
content/uploads/2019/03/Plan\\_Valie\\_Export\\_FR.pdf](http://centrevox.ca/wp-content/uploads/2019/03/Plan_Valie_Export_FR.pdf)

Fortin, A. (2018). Rituels, modernisation et fierté. Construction mémorielle dans  
la série télévisée *J'ai la mémoire qui tourne*. *Les cahiers des dix*, (72), 249–290.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, France: Gallimard.

George, É. (2012). L'étude des usages des TIC au prisme de la recherche  
critique en communication. Dans G. Vidal (dir.), *La sociologie des usages:  
continuités et transformations* (p.25–62). Paris, France: Lavoisier.

Ghaddar, J. J. (2016). The spectre in the archive: Truth, reconciliation, and  
indigenous archival memory. *Archivaria*, (82), 3–26.

- Godin-Laverdière, J.-A. (2013). Montréal érotique : pin-up et imagerie de nus chez le photographe de presse Conrad Poirier, 1912–1968. *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, (5). Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1017690ar>
- Guigueno, B. et Pénicaut, E. (2015). *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013–2014)*. Paris, France : Service interministériel des Archives de France. Repéré à [https://francearchives.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static\\_8431.pdf](https://francearchives.fr/file/08ccbaa3654282501138a7739ac59dbecc364552/static_8431.pdf)
- Habib, A. (2008). *Le temps décomposé : cinéma et imaginaire de la ruine* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/6641>
- Harris, V. (2007). *Archives and justice: A South African perspective* (Préface de T. Cook). Chicago, IL: Society of American Archivists.
- Harris, V. (2002). The archival sliver: Power, memory, and archives in South Africa. *Archival Science*, 2(1-2), 63–86.
- Hjørland, B. (1997). *Information seeking and subject representation: An activity-theoretical approach to information science*. New York, NY: Greenwood Press.
- Hottin, C. (2006). La collecte comme enquête : pour une approche ethnologique de la pratique archivistique. *La Gazette des archives*, (202), 69–92. Repéré à [http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2006\\_num\\_202\\_2\\_3817](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2006_num_202_2_3817)
- Hottin, C. (2006). Plaidoyer pour la recherche archivistique. Document de travail pour l'article dans la revue *Histoire et Sociétés, alternatives économiques*, 2007, 60–64 et 81–85. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00078121>
- ICA (Conseil international des archives). (2012). *Terminologie archivistique multilingue*. Repéré à <https://www.ica.org/fr/centre-de-ressources-en-ligne/terminologie-archivistique-multilingue>
- Jimerson, R. C. (2009). *Archives Power: Memory, accountability, and social justice*. Chicago, IL: Society of American Archivists.
- Jimerson, R. C. (2007). Archives for all: Professional responsibility and social justice. *The American Archivist*, 70(2), 252–281. Repéré à <https://doi.org/10.17723/aarc.70.2.5n20760751v643m7>
- Jung, C. G. (1966). *L'homme à la découverte de son âme*. Paris, France: Albin Michel.

- Ketelaar, E. (2017). Archival turns and returns. Dans A. J. Gilliland, S. McKemmish et A. J. Lau (dir.), *Research in the Archival Multiverse* (p.228–268). Clayton, Australie : Monash University Publishing. Repéré à <http://www.oapen.org/search?identifiant=628143>
- Ketelaar, E. (2001). Tacit narratives: The meanings of archives. *Archival Science*, 1(2), 131–141.
- Klein, A. (2018). Jeux d'archives. Images et imaginaires dans *Les aventuriers de l'art moderne*. *Synoptique*, 7(1), 127–137. Repéré à <https://synoptique-blog.files.wordpress.com/2018/09/190-1073-2-pb.pdf>
- Klein, A. (2016). Des archives au théâtre : *Sauvageau Sauvageau* de Christian Lapointe. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique*. Cahier 3 (p.51–77). Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Klein, A. (2014). *Archive(s) : approche dialectique et exploitation artistique* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/11648>
- Klein, A. (2013-2014). Pour une pensée dialectique des archives. Penser les archives avec Walter Benjamin. *Archives*, 45(1), 215–224. Repéré à [https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45\\_1/45\\_1\\_klein.pdf](https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_klein.pdf)
- Klein, A. et Lemay, Y. (2018). Archives et création, nouvelles perspectives sur l'archivistique. Dans Y. Potin, P.-L. Rinuy et C. Roullier (dir.), *Archives en acte. Arts plastiques, danse, performance* (p.29–44). Paris, France : Presses universitaires de Vincennes.
- Klein, A. et Lemay, Y. (2018). De la diffusion à l'exploitation : changer le point de vue sur les archives. Dans A. Klein et M. Cardin (dir.), *Consommer l'information : de la gestion à la médiation documentaire* (p.159–181). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Klein, A. et Lemay, Y. (2018, avril). *De la diffusion à l'exploitation : nouveau regard sur l'archivistique*. Communication présentée dans le cadre des Conférences midi, EBSI, Université de Montréal, Montréal, Québec.
- Klein, A. et Lemay, Y. (2017, octobre). *De la diffusion à l'exploitation. Quand les archives sortent de leur réserve*. Communication présentée au Midis du CIEQ (Centre interuniversitaire d'études québécoises), Université Laval, Québec, Québec.
- Klein, A. et Lemay, Y. (2014). Les archives photographiques en mouvement.

*Documentation et bibliothèques*, 60(4), 189–197. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1026487ar>

Klein, A. et Lemay, Y. (2014). L'exploitation des archives au prisme benjaminien. *La Gazette des archives*, (233), 47–59. Repéré à [http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2014\\_num\\_233\\_1\\_5124](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5124)

Legifrance. (2019). *Code du patrimoine, Livre II Archives*. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236>

LegisQuébec. (2019). A-21.1 — *Loi sur les archives*. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-21.1>

Le Goff, J. (1988). *Histoire et mémoire* (Réédition de la version originale, 1977). Paris, France : Gallimard.

Lemay, Y. (2018). ARV10656 : notes du cours 12 [Présentation PowerPoint]. Repéré dans l'environnement StudiUM : <https://studium.umontreal.ca/>

Lemay, Y. (2017). *De la diffusion à l'exploitation. Notes de recherche 1* (Texte annoté par A. Klein). Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://www.archapo.com/content/de-la-diffusion-%C3%A0-l%E2%80%99exploitation-notes-de-recherche-1> et à <http://hdl.handle.net/1866/20910>

Lemay, Y. (2017). L'émotion ou la poétique de l'archive. *Cap-aux-Diamants*, (131), 17–20.

Lemay, Y. (2015). Préparer aujourd'hui les voix de l'avenir. Dans P. Servais et F. Mirguet (dir.), *Archivistes de 2030. Réflexions prospectives* (p.285–304). Louvain-la-Neuve, Belgique : Éditions Academia-L'Harmattan-s.a.

Lemay, Y. (2014). Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 1* (p.7–19). Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/11324>

Lemay, Y. (2012). Comment valoriser? Les options possibles et leurs implications. Dans F. Hiraux et F. Mirguet (dir.), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Actes des 10<sup>e</sup> Journées des Archives, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 25–26 mars 2010 (p.65–85). Louvain-la-Neuve, Belgique : Éditions Academia.

- Lemay, Y. (2010). Le détournement artistique des archives. Dans P. Servais, F. Hiraux et F. Mirguet (dir.), *Les maltraitances archivistiques: falsifications, instrumentalisations, censures, divulgations*, Actes des 9<sup>e</sup> Journées des Archives de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 23–24 avril 2009 (p. 223–240). Louvain-la-Neuve, Belgique: Academia Bruylant.
- Lemay, Y. et Boucher, M.-P. (2010–2011). L'émotion ou la face cachée de l'archive. *Archives*, 42(2), 39–52. Repéré à [https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol42\\_2/42\\_2\\_lemay\\_boucher.pdf](https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol42_2/42_2_lemay_boucher.pdf)
- Lemay, Y. et Gagnon-Arguin, L. (dir.). (2009). *L'archiviste: constructeur, gardien et communicateur: mélanges en hommage à Jacques Grimard, 1947–2007*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Lemay, Y. et Klein, A. (2016). Archives et création: bilan et suites de la recherche. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création: nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p. 162–200). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2016). Introduction. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création: nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p. 4–9). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2016, juin). *Archives et création: troisième cahier de recherche*. Communication présentée au 41<sup>e</sup> Congrès de l'Association of Canadian Archivists (ACA), Montréal, Québec.
- Lemay, Y. et Klein, A. (2015). Quartiers disparus: l'envers du décor. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création: nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2* (p. 174–190). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/12267>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2014). Les archives définitives: un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le Records continuum. *Archivaria*, (77), 73–102. Repéré à <https://archivaria.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/13484/14806>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2013). Un regard archivistique sur les ouvrages de W. G. Sebald. *The Canadian Journal of Information and Library Science / La Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie*, 37(1), 40–58.

- Lemay, Y. et Klein, A. (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*, 8(3), 15–48. doi: 10.3166/LCN.8.3.15-48
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2016). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3*. Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2015). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2*. Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/12267>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2014). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 1*. Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/11324>
- Lessard, D. (2013). Le principe d'archives de la .(SCP). Dans S. Pelletier, M. Lefebvre et B. Schütze (dir.), *La Société de conservation du présent, 1985–1994 : D'ailleurs ceux qui viendront après ne s'en souviendront plus* (p.67–72). Montréal, QC : Agence Topo.
- Macleay, I. (1959). Australian experience in record and archives management. *The American Archivist*, 22(4), 387–418. Repéré à <https://americanarchivist.org/doi/pdf/10.17723/aarc.22.4.cu4242717578022t>
- Maeck, J. et Steinle, M. (2016). On ne naît pas image d'archives, on le devient. Dans J. Maeck et M. Steinle (dir.), *L'image d'archives : une image en devenir* (p. 11–18). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Manoff, M. (2004). Theories of the archive from across the disciplines. *Libraries and the Academy*, 4(1), 9–25. doi:10.1353/pla.2004.0015
- Marie, M. et Habib, A. (dir.). (2013). *L'avenir de la mémoire. Patrimoine, restauration, réemploi cinématographiques*. Villeuneuve d'Ascq, France : Presses Universitaires du Septentrion.
- Merzeau, L. (2010). L'intelligence de l'utilisateur. Dans *Séminaire INRIA 2010 : l'utilisateur numérique* (p.9–37). Paris, France : ADBS. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00526527>
- Ministère français de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. (1884). Instruction pour la mise en ordre et le classement des archives départementales et communales du 24 avril 1841. Dans *Lois et règlements relatifs aux archives*

départementales, communales et hospitalières (p. 16–32). Paris, France : H. Champollion Librairie.

Miller, F. (1990). *Arranging and describing archives and manuscripts*. Chicago, IL: Society of American Archivists.

Morado Nascimento, D. et Marteleto, R. M. (2008). Social field, domains of knowledge and informational practice. *Journal of Documentation*, 64(3), 397–412. doi:10.1108/00220410810867605

Morsel, J. (2016). Traces? Quelles traces? Réflexions pour une histoire non passéiste. *Revue historique*, (680), 813–868. doi: 10.3917/rhis.164.0813

Müller, B. (2006). À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques. *Genèses*, (63), 4–24. doi: 10.3917/gen.063.04

Nadeau, J.-F. (2019, 14 février). Hommage à un pionnier du photojournalisme au Québec. *Le Devoir*, A8. Repéré à <https://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/547777/photographie-les-tresors-de-conrad-poirier>

Noppen, L. et Grignon, M. (1983). *L'art de l'architecte : trois siècles de dessin d'architecture à Québec*. Montmagny, QC : Les éditions Marquis.

OQLF (Office québécois de la langue française). (2012). *Le grand dictionnaire terminologique*. Repéré à <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>

O'Toole, J. M. (1993). The symbolic significance of archives. *The American Archivist*, 56(2), 234–255. Repéré à <http://americanarchivist.org/doi/pdf/10.17723/aarc.56.2.e481x55xg3x04201>

Outre-vie / Afterlife. (2018). Un lexique conceptuel. Dans R. April *et al.*, *Outre-vie / Afterlife* (p.247–250). Québec, QC : VU, Centre de diffusion et de production de la photographie.

Pearce-Moses, R. (2005). *A glossary of archival and records terminology*. Repéré à <https://www2.archivists.org/glossary>

Pennac, D. (1992). *Comme un roman*. Paris, France : Gallimard.

Reitz, J. M. (2014). *ODLIS—Online Dictionary for Library and Information Science*. Repéré à [https://www.abc-clio.com/ODLIS/odlis\\_A.aspx](https://www.abc-clio.com/ODLIS/odlis_A.aspx)

Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, France : Le Seuil.

Scarpulla, M. (2016). Les archivistes dansent. Description et analyse de *Les gestes de nos mémoires*, performance littéraire sur la gestion

des archives. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p.78–130). Montréal, QC : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>

Schwartz, J. M. et Cook, T. (2002). Archives, records, and power: The making of modern memory. *Archival Science*, 2(1–2), 1–19.

Sellie, A., Goldstein, J., Fair, M. et Hoyer, J. (2015). Interference archive: A free space for social movement culture. *Archival Science*, 15(4), 453–472.

Spieker, S. (2008). *The Big Archive: Art from bureaucracy*. Cambridge, MA: The MIT Press.

Stoler, A. L. (2010). *Along the archival grain: Epistemic anxieties and colonial common sense*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Stoler, A.-L. (2002). Colonial archives and the arts of governance: On the content in the form. Dans C. Hamilton (dir.), *Refiguring the Archive* (p.83–100). Dordrecht, Pays-Bas: Springer-Science+Business Media, B.V.

Stuckey, S. (1994). Keeper of the fame? The custodial role of Australian archives—its history and its future. Dans S. McKemmish et M. Piggott (dir.), *The Records continuum: Ian Maclean and Australian archives first fifty years* (p. 35–48). Clayton, Australie : Ancora Press.

Tavares, A. (2016). *The anatomy of the architectural book*. Zurich, Suisse: Lars Muller Publishers.

Tousignant, Z. (2013). La Revue populaire et Le Samedi — Objets de diffusion de la modernité photographique au Québec, 1935–1945. *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, (5). Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1017691ar>

Treleani, M. (2014). *Mémoires audiovisuelles: les archives en ligne ont-elles un sens?* Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal.

Turock, B. J. et Friedrich, G. W. (2009). Access in a digital age. Dans M. J. Bates et M. N. Maack (dir.), *Encyclopedia of Library and Information Sciences* (3<sup>e</sup> édition, p.23–33). New York, NY: Taylor & Francis.

Upward F. (1997). Structuring the records continuum, part two: Structuration theory and recordkeeping. *Archives and Manuscripts* 25(1). Repéré à [https://monash.figshare.com/articles/Structuring\\_the\\_records\\_continuum\\_part\\_two\\_structuration\\_theory\\_and\\_recordkeeping/4037424](https://monash.figshare.com/articles/Structuring_the_records_continuum_part_two_structuration_theory_and_recordkeeping/4037424)

- Upward, F. (1996). Structuring the records continuum, part one: Postcustodial principles and properties. *Archives and Manuscripts* 24(2). Repéré à <https://au-east.erc.monash.edu.au/fpfiles/6500289/monash155386Structuringtherecordscontinuumpartone.pdf>
- Wallot, J.-P. (1998). Conférence d'ouverture: Les archives: un lieu de conservation, de mémoire et d'information. Dans *Actes du XXVI<sup>e</sup> Congrès de l'Association des archivistes du Québec*, Aylmer, Québec, 28–31 mai 1997 (p. 53–73). Sillery, QC: Association des archivistes du Québec.
- Walton, D. 2018. *Stratégies pour encourager et soutenir l'exploitation des archives par des artistes contemporains* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/21242>
- Winand, A. (2018). Expérimentation, décomposition et geste mémoriel: regard archivistique sur le travail du cinéaste Bill Morrison. Dans A. Klein et M. Cardin (dir.), *Consommer l'information: de la gestion à la médiation documentaire* (p. 141–158). Québec, QC: Presses de l'Université Laval.
- Winand, A. (2018). Film review: 20 000 Days on Earth (Ian Forsyth, Jane Pollard, UK, 2014). *Synoptique*, 7(1), 145–148. Repéré à <https://synoptiqueblog.files.wordpress.com/2018/09/216-1086-2-pb.pdf>
- Winand, A. (2018). L'exemple des Prelinger Archives. Dans S. Côté-Lapointe, A. Winand, S. Brochu et Y. Lemay, *Archives audiovisuelles: trois points de vue* (p. 14–21). Article développé sur la base des communications présentées au Congrès annuel de l'Association des archivistes canadiens, Ottawa, Ontario, 7–10 juin 2017. Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/19887>
- Winand, A. (2018, septembre). *Mise en récit de l'invisible: expressions de l'inarchivable dans le cinéma de réemploi*. Communication présenté à la Journée d'étude: Archives de la création: où passe l'inarchivable?, CHEC — Université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand, France.
- Winand, A. (2016). Archives et réemploi dans les films expérimentaux. *Archives*, 46(1), 34–45. Repéré à <https://id.erudit.org/iderudit/1035721ar>
- Winand, A. (2016). Matériau temporel et images tactiles: l'archive dans *Western Sunburn* de Karl Lemieux. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création: nouvelles perspectives sur l'archivistique*. Cahier 3 (p. 35–50). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/16353>
- Winand, A. (2015). Le concept d'archive(s) et les films de réemploi. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création: nouvelles perspectives*

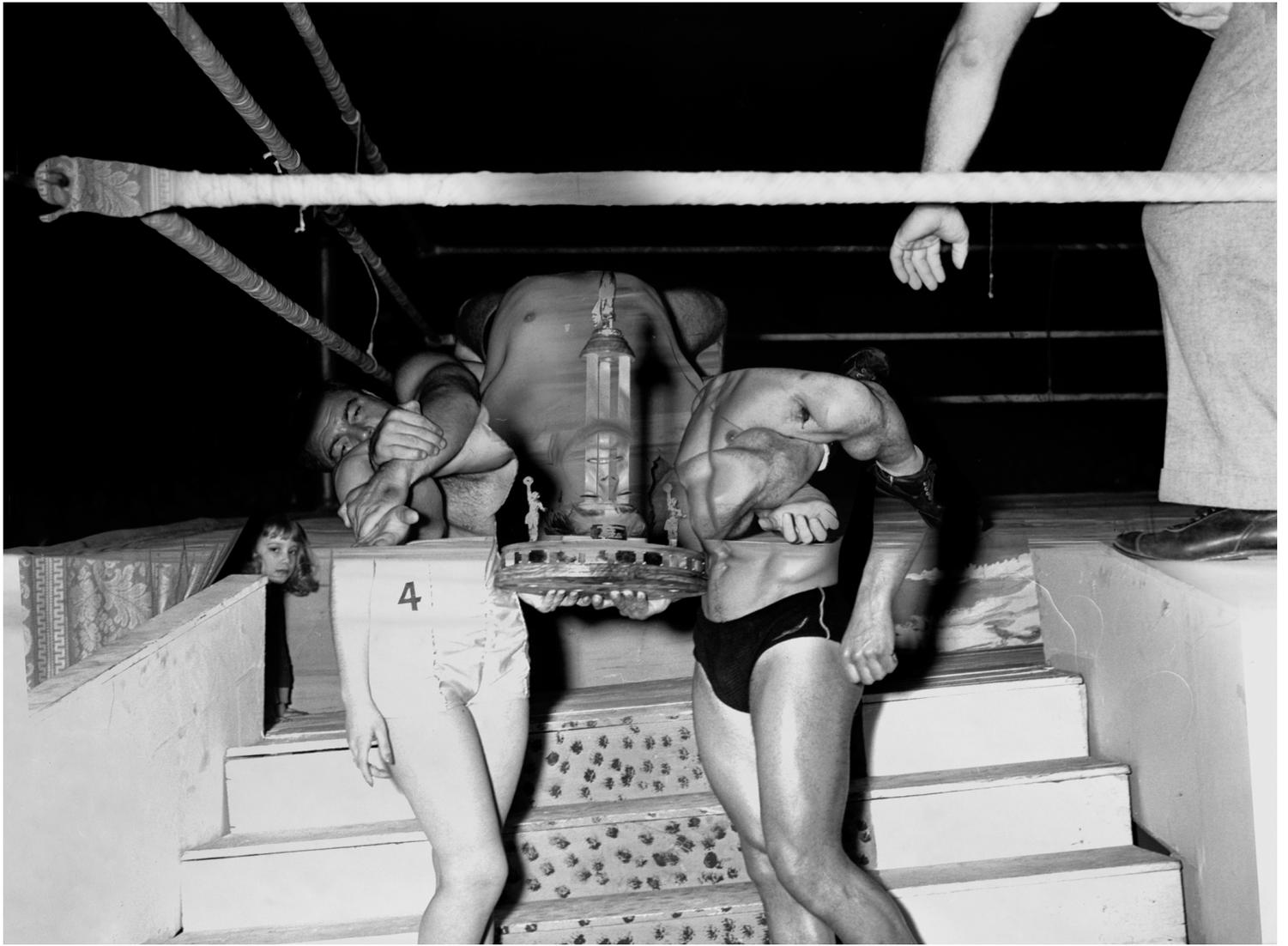
sur l'archivistique. *Cahier 2* (p.96–111). Montréal, QC: Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/12267>

Yeo, G. (2005). Understanding users and use: A market segmentation approach. *Journal of the Society of Archivists*, 26(1), 25–53.  
doi:10.1080/00039810500047425

Yoakim, W. (2018, octobre). *Remise de bourse BAnQ*. Discours prononcé lors de la cérémonie en l'honneur des lauréats du concours 2018–2019 du Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Québec. Document inédit.

Zinn, H. (1977). Secrecy, archives, and the public interest. *Midwestern Archivist*, 2(2), 14–26. Repéré à <https://minds.wisconsin.edu/handle/1793/44118>

~



# Crédits photographiques

35 Pour en savoir davantage sur le photographe et sa production, voir Daveau (2018), Godin-Laverdière (2013), Nadeau (2019) et Tousignant (2013).

Toutes les photographies reproduites dans les *Notes de recherche* sont l'œuvre du photographe montréalais Conrad Poirier (1912–1968)<sup>35</sup> ou sont des photomontages réalisés par Simon Côté-Lapointe à partir de celles-ci. Elles proviennent du Fonds Conrad Poirier (P48, BAnQ Vieux-Montréal), dont les négatifs ont été numérisés et rendus disponibles d'abord dans Pistard [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/recherche\\_simple](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple) et ensuite dans BAnQ numérique <http://numerique.banq.qc.ca/>. Une sélection est également disponible dans Wikimedia Commons [https://commons.wikimedia.org/wiki/Commons:BAHQ/Conrad\\_Poirier?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/Commons:BAHQ/Conrad_Poirier?uselang=fr)



## Table des matières — Introduction

*Baby. Fred Luck*, 31 octobre 1939 (P48, S1, P3440).



## Introduction — La raison d'être

Simon Côté-Lapointe, *Photographe*, 2019.

Photographies utilisées: *Snapshots. Conrad Poirier*, 4 avril 1939 (P48, S1, P4310); *Camera Fans. Lafontaine Park*, 21 mai 1944 (P48, S1, P10434).



## La raison d'être — Les archives

*Commercial. New Stand for Le Samedi*, 22 décembre 1938 (P48, S1, P2239).



### **Les archives — L'exploitation**

Simon Côté-Lapointe, *Attente*, 2019.

Photographies utilisées: *Street. A Slum District Montreal*, 8 avril 1937 (P48, S1, P1892); *Street Photography. Mounting a Tramway, Corner Bleury, St. Catherine Sts., Montreal*, 11 novembre 1936 (P48, S1, P1017).



### **L'exploitation — De la diffusion**

Simon Côté-Lapointe, *Enfants*, 2019.

Photographies utilisées: *Children. Kindergarten*, 25 octobre 1943 (P48, S1, P8733); *Commercial Job. The Maples Inn. The Dance Floor*, 26 mai 1938 (P48, S1, P2226).



### **De la diffusion — Précisions**

Simon Côté-Lapointe, *Sauteur*, 2019.

Photographies utilisées: *Feature. V. E. Day*, 7 mai 1945 (P48, S1, P11784); *Moving Day. Church—Lasalle*, 30 avril 1938 (P48, S1, P2645); *School. Westmount Jr. High*, mai 1946 (P48, S1, P14216).



### **Structure — Le 3<sup>e</sup> terme**

Simon Côté-Lapointe, *Boxing*, 2019.

Photographies utilisées: *Boxing. Frankie Pucci*, 25 février 1946 (P48, S1, P12836); *Boxing. Gordie Mackie*, 25 février 1946 (P48, S1, P12838); *Boxing. Jean Richard*,

25 février 1946 (P48, S1, P12837); *Boxing. Joe Byle*, 25 février 1946 (P48, S1, P12841); *Boxing. Paul Lacroix*, 25 février 1946 (P48, S1, P12840); *Boxing. Roger Bisson*, 25 février 1946 (P48, S1, P12839).



### **Questionnement — Document / Monument**

Simon Côté-Lapointe, *Richard Trenet*, 2019.

Photographies utilisées: *Children. Rosemont Children Gather Rubber for Salvage*, 29 avril 1942 (P48, S1, P7495); *Hockey. Maurice Richard*, 29 décembre 1945 (P48, S1, P12157); *Action. Rodeo: Charles Trenet*, 24 juillet 1946 (P48, S1, P12764).



### **Document / Monument — Authenticité**

Détails provenant des photographies suivantes (de gauche à droite):

*Friends and Family. Drummond Richardson and Ralf Mackeen*, 29 avril 1933 (P48, S1, P84); *Art. Roger Viau*, 18 mai 1944 (P48, S1, P9953); *Radio. Revoir Paris. Alys Robi*, 19 avril 1945 (P48, S1, P23143); *Fashion. Remake Revue. Sheila Ryan*, 10 avril 1943 (P48, S1, P8971).



### **Authenticité — Montage**

Simon Côté-Lapointe, *Appariteurs*, 2019.

Photographies utilisées: *Paul Legendre O.B.E. School for Sailors*, 10 janvier 1944 (P48, S1, P10398); *Feature. Photographie de La Presse*, 1<sup>er</sup> décembre 1944 (P48, S1, P10544).



### Montage — Activisme

Simon Côté-Lapointe, *Robinson*, 2019.

Photographies utilisées: *Baseball. Jack Robinson*, 9 juillet 1946 (P48, S1, P12829); *Fashion. Remake Revue. Sheila Ryan*, 10 avril 1943 (P48, S1, P8971).



### Activisme — Regards croisés

Simon Côté-Lapointe, *Pneu*, 2019.

Photographies utilisées: *Feature. Botanical Gardens*, 16 août 1946 (P48, S1, P13370); *Children. Rosemont Children Gather Rubber for Salvage*, 29 avril 1942 (P48, S1, P07495).



### Regards croisés — Imaginaire

Montage à partir de *Clean Up Week. Garbage Cans in Street*, 29 avril 1938 (P48, S1, P2219).



### Imaginaire — Mise en archives

Simon Côté-Lapointe, *Chariots*, 2019.

Photographies utilisées: *News. Moving Day*, 18 avril 1938 (P48, S1, P2755); *Moving Day. Church—Lasalle*, 30 avril 1938 (P48, S1, P2645).



### Mise en archives — Le cinéma

Simon Côté-Lapointe, *Saut en hauteur*, 2019.

Photographies utilisées: *News. Communistic Literature*, 22 janvier 1938 (P48, S1, P2675); *Track and Field. High Jump*, 21 octobre 1938 (P48, S1, P3367).



### Le cinéma — Glossaire

*Feature. Beauty Contest*, 16 avril 1948 (P48, S1, P16502).



### Archive — Archives

Simon Côté-Lapointe, *Moto*, 2019.

Photographies utilisées: *Action. Rodeo*, 27 juillet 1946 (P48, S1, P12750); *Feature. Safety Vaults*, 17 novembre 1947 (P48, S1, P15245).



### Authenticité — Cadre de référence

Simon Côté-Lapointe, *Ouvriers*, 2019.

Photographies utilisées: *Feature. Edging the Disc with Sandpaper*, 3 octobre 1944 (P48, S1, P10528); *Feature. Gold Sputtering Original Record*, 3 octobre 1944 (P48, S1, P10519); *Commercial. Canadian Wright Limited. 6259, Notre Dame East. Mr. Wright, Mr. A. L. Pearson*, 12 septembre 1944 (P48, S1, P10221).



### **Caractère — Chaîne**

*Old Photos. Conrad Poirier, 10 mars 1936 (original créé vers 1914) (P48, S1, P966).*



### **Collections — Conditions**

*Feature. Seen in the Park: Phillips' Square, 21 mai 1944 (P48, S1, P10442).*



### **Création — Dialectique**

Détails : (à gauche) *Action. Rodeo: Charles Trenet, 24 juillet 1946 (P48, S1, P12764)*; (au centre) *Feature. Seen in the Park: Phillips' Square, 21 mai 1944 (P48, S1, P10442)*; (à droite) *Radio. Frères D'Armes. Guy Maufette: Ernest Pallascio Morin, 31 janvier 1944 (P48, S1, P23058).*



### **Effet-archive — Émotion**

*Friends and Family and Trips. Little Girl, 21 novembre 1936 (P48, S1, P902).*



### **Imaginaire — Inarchivable**

Simon Côté-Lapointe, *Extra*, 2019.

Photographies utilisées: *News. V.E. Day*, 7 mai 1945 (P48, S1, P12270); *Feature. St. Henri: Gabrielle Roy & Boys of St. Henri*, 29 août 1945 (P48, S1, P11917).



### **Matérialité — Mémoire**

*Railway. At Montreal West*, avril 1946 (P48, S1, P14049).



### **Mise en archives — Mise en récit**

Simon Côté-Lapointe, *Bras et chaussure*, 2019.

Photographies utilisées: *Snapshots. Conrad Poirier*, 21 juillet 1937 (P48, S1, P1734); *Children. Rosemont Children Gather Rubber for Salvage*, 29 avril 1942 (P48, S1, P7495).



### **Mise en récit — Montage**

Photographies utilisées: (à gauche) *Feature. Camera Fans. Lafontaine Park*, 21 mai 1944 (P48, S1, P10434); (à droite) *Feature. Camera Fan. Lafontaine Park*, 29 juin 1943 (P48, S1, P9125).



### Réutilisation — Sédimentation

Simon Côté-Lapointe, *Spectateurs*, 2019.

Photographies utilisées: *Parade. St. Jean Baptiste Parade*, 24 juin 1945 (P48, S1, P12319); *Snow Pictures. Ice Cutting*, 8 février 1938 (P48, S1, P03161).



### Temporalité — Trace

Photographies utilisées: (à gauche) *Architecture. Sun Life Bldg.*, 9 juin 1937 (P48, S1, P1105); (au centre) *Buildings. Sampson House*, 21 avril 1955 (P48, S1, P21633); (à droite) *Commercial. For Arnott Rogers. Canada Packers Loading Tower*, 18 janvier 1943 (P48, S1, P8819).



### Valeur — Bibliographie

Photographies utilisées: (en haut à gauche) *Camp. Wooden Acres: Archery*, 14 août 1942 (P48, S1, P7443); (en bas à gauche) *Swimming. Helen & Ellen Campbell*, 16 juillet 1945 (P48, S1, P12592); (en haut à droite) *Exercise. Taken at N.D.G. Y.M.C.A.*, 21 mars 1944 (P48, S1, P10393); (en bas à droite) *Girl. Patsy Bennett. Betty MacQuarrie*, 2 septembre 1946 (P48, S1, P13511).



### Bibliographie — Crédits

Simon Côté-Lapointe, *Bodybuilders*, 2019.

Photographies utilisées: *Feature. Beauty Contest*, 16 avril 1948 (P48, S1, P16502); *Wrestling. Robert...Sonnenberg*, 12 septembre 1939 (P48, S1, P04638).

~

Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation

